

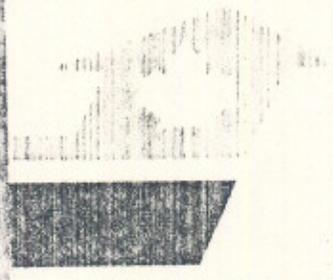


DECEMBER

1979

TRIPLE FOLDED

*Let's get Canada
working again*



Ten years of Trudeau!

Ten years of Trudeau mismanagement

- 1 In 1968 Trudeau took over a united country whose standard of living was the 2nd highest in the world.
- 2 In ten years Trudeau has given us:
 - A declining standard of living — We've dropped from 2nd best in the world to 7th best. Four more years of Trudeau and we'll be 11th.
 - Unemployment — over 1,000,000 Canadians are out of work.
 - A shrinking dollar — the dollar today buys half of what it did ten years ago.
 - A dropping dollar — our dollar has reached its lowest level since the Great Depression.
 - A bloated bureaucracy — we've got over 100,000 more civil servants than ten years ago.
 - Swollen government spending — four times what it was just ten years ago.
 - Higher taxes — taxes for the average Canadian are now more than twice what they were when Pierre first put his hand in our pocket.
 - Ineffective Government Services — more people and more money has given us worse, not better service — an "automated" Post Office which has trouble delivering the mail — Penitentiaries in a constant state of upset.
 - Investment losses — last year enough Canadian money left Canada to have created 50,000 jobs here.

²⁵ Can you afford this man?

Ten years of Trudeau untruths

- ¹¹ Government Spending — In 1969 Trudeau said "It is necessary . . . to make sure that (Government) expenditures do not exceed revenues in a consistent way." In the last three years the Trudeau government has spent so much more than it took in that every Canadian now owes an additional \$1,000 as their share of a skyrocketing national debt.¹³ They'll add another \$500 per Canadian to the debt in 1978.
- ¹⁴ Interest on the national debt will cost every working Canadian \$577 in 1978. That's up almost \$200 in the last three years.
- ¹⁶ In 1970 Trudeau said "I need not enlarge on our determination to restrain federal expenditures."¹⁷ Then he allowed his Cabinet ministers to spend over a million dollars furnishing their offices, allowed one minister to spend three quarters of a million dollars for trips on government planes and allowed a half million dollar party to open an airport.
- ¹⁸ In 1972 Trudeau said "Separatism is dead" and that his government had "saved the unity of Canada." In 1977 a minister of the Parti Québécois government said "Trudeau is the best thing we've got going for us."
- ²⁰ In 1974 Trudeau said "We believe that every Canadian wants to work, . . . we will not rest until such opportunities are available to all Canadians." Ask Canadians looking for jobs how hard the Trudeau government has worked to provide them.
- ²² In 1977 Trudeau said "Canada is a healthy country in a difficult world."²³ International

reporting agencies say that only 3 of 15 countries of the industrialized world have a higher unemployment rate and that only 4 have a higher inflation rate.²⁴ In 1977 we lost 110,000 jobs in manufacturing to other countries.

²⁶ Can you believe this man?

Ten years of Trudeau arrogance

- ²⁷ Here's what Trudeau has said about the problems created by his Government:
 - "Let's not get obsessed with inflation"
 - ²⁸ "If it's just a job you want my heart does not bleed for you"
 - ²⁹ "If they don't like it here let them find another country where they could use university graduates"
 - ³⁰ "Unemployment is not as bad as some people out there want to pretend it is"
 - ³¹ "Canadians have to be told they're soft"
 - ³² "Canadians have to learn to expect less"

Can you trust this man?

- ³³ And what's his answer to the mess his government has made of things?
 - "Government is going to have to take a larger role in running institutions . . . there's going to be more authority in our lives."

⁵⁰ **There is
an alternative . . .**

... a *Progressive Conservative Government led by Joe Clark.*

³⁴ A Clark Government will:

- ³⁴ Put economic recovery first — we'll cut income taxes by \$2 billion dollars (a \$300 saving for the average Canadian) — to stimulate consumer buying, investment and job creation.
- ³⁵ Get Government off your back and out of your pocket — we'll cut government spending and useless government activity so that the money for the tax cut is saved, not borrowed.
- ³⁶ Give private enterprise a chance — Progressive Conservatives believe that it's the activity of private citizens that will make Canada prosperous again. We'll get rid of unnecessary regulations, offer tax incentives to industry and special tax credits for investment in small business, support research and talk with, not to the people to help make it happen.
- ³⁸ Give government back to Canadians — Joe Clark and his government will answer to Parliament and to you. They'll give Parliament a real opportunity to control how your tax dollars are spent and give Canadians real access to government information.
- ⁴⁰ Care about all Canadians — we'll look after the real needs of all parts of the country. We'll reduce regional disparities with carefully planned, sensible programs like shipbuilding and power development in the Atlantic Provinces and a strong program for our dairy farmers in Quebec.
- ⁴² We'll make our transportation system work; give farmers a real chance to earn a

fair income and encourage the exploration and development of our national resources. We'll produce an industrial strategy that works and will keep Canadians working. And, we'll look after those Canadians who are unable to work.

- ⁴⁵ Restore National Unity — the prosperous Canada that a Joe Clark government will create is our best guarantee for a united Canada. We need genuine consultation with the provinces and a spirit of co-operation rather than confrontation. Joe Clark will speak for Canada.

⁴⁸ **Joe Clark can do it**

⁴⁹ Joe Clark will be a strong leader of a government you can trust.

- ⁵¹ Joe Clark understands Canadians — he's lived in the West, the Maritimes and Ontario — he's aware of the problems of Canadians because he's talked with them — in both English and French.
- ⁵² Joe Clark is experienced — he's been a senior advisor to Peter Lougheed in Alberta and to Robert Stanfield in Ottawa. He's been a member of Parliament for six years.
- ⁵⁴ Joe Clark is a leader — he's shown intelligence, strength and toughness in his two years as Leader of the Opposition. He's dealt firmly with difficult situations and earned the respect of able and experienced colleagues.
- ⁵⁶ Joe Clark is a team man — Canada is too big and too complicated for the kind of one man rule we've had. Joe Clark has good people with him. A Progressive Conservative government will be comprised of able and experienced Canadians.

Let's get Canada working again

1979

TRIPLE FOLDED

⁵⁹ Joe Clark can do it

⁶⁰ Joe Clark has what it takes to lead this country; he and his team can re-establish a sense of direction and purpose in Canada, to build economic recovery and restore confidence in the government.

⁶¹ "After all, Mr. Clark did win a tough leadership campaign, he survived a cruel indoctrination period as opposition leader, and now he leads a united party which has gained substantial public support.⁶² Not bad for a young man.⁶³ It suggests that he has a capacity for adaptation which would serve him in good stead if he is called upon to take on the toughest job in the country."

Douglas Fullerton, Opinion, March 1979

⁶⁴ "I can tell you that if the people of Canada give Joe Clark the responsibility — as I believe they will — of being Prime Minister, he will listen; he will take advice; and he will then make decisions.⁶⁵ He will do what he believes to be right and necessary,⁶⁶ and that's the kind of Prime Minister our country needs."

Hon. Robert L. Stanfield, March 8, 1978

⁶⁷ "Joe Clark can, and must, make an accommodation with Quebec nationalism.⁶⁸ Clark is the first bilingual Conservative leader in history, perhaps the first national Anglo leader of either the Liberals or Conservatives who is comfortable in French."

Dennis Braithwaite, April 14, 1978

⁶⁹ "Another plus for Mr. Clark is the fact that he not only appears to know — in contrast to our present federal rulers — what Canada's major problems of the moment are, but is prepared to do something about them.⁷⁰ So far, he has identified unemployment, the falling economy, and excessive government spending as the key trouble areas which require immediate remedial attention."

Editorial Comment in The Colonist, September 15, 1978

⁷¹ "Many ... discovered a different Mr. Clark.⁷² He was more relaxed, confident and assertive, with an appealing message built around a promise to make the Canadian tax system as attractive for individuals and corporations as that of the United States."

Globe & Mail, September 8, 1978

⁷³ **Joe Clark can lead the country,
and lead it well**

⁷⁴ A Clark Government will:

⁷⁵ **Restore Confidence in the Economy** by putting economic recovery first.⁷⁵ We will cut income taxes by \$2 billion (a \$300 saving for the average Canadian).⁷⁶ We will make mortgage interest and property tax payments partially deductible from income tax.⁷⁷ We will take federal sales tax off many goods produced in Canada.⁷⁸ This will stimulate consumer spending, investment and job creation.

⁷⁹ **Restore Faith in Government** by putting our own house in order.⁸⁰ Joe Clark will cut uncontrolled government spending and useless government activity so that the money for the tax cuts is saved, not borrowed.

⁸¹ **Give Private Enterprise a Chance** — Progressive Conservatives believe that it is the activity of private citizens that will make Canada prosperous again.

⁸² We'll get rid of unnecessary regulations, offer tax incentives to industry and special tax credits for investment in small business, support research and work with the people to help make it happen.

⁸³ **Care about all Canadians** — Progressive Conservatives will restore a sense of direction so that the potential of this great country and all Canadians is utilized.⁸⁴ We will reduce regional disparities with carefully planned, sensible programs like shipbuilding and power development in the Atlantic provinces and a strong program for our dairy farmers.⁸⁵ We will make our transportation system work; give farmers a real chance to earn a fair income and encourage the exploration and development of our natural resources.⁸⁶ We will produce an industrial strategy that works and will keep Canadians working.⁸⁷ And, we'll look after those Canadians who are unable to work.

⁸⁸ **Make Canada Independent in the energy field** — Joe Clark will ensure that Canada is self-sufficient in energy by 1990 through a program of increased conservation and development of our own supplies.⁸⁹ He will also improve transportation of our oil and gas so Eastern Canada is not at the mercy of foreign interests.

⁹⁰ **Restore National Unity** — Joe Clark will put an end to eleven years of Trudeau game-playing, with labour-management turmoil, regional bitterness and federal-provincial wrangling.⁹¹ Clark has proven his ability to unite people from different backgrounds and interests in a common cause.



The right choice

New leadership for Canada



Let's get Canada working again

Intelligence

92 In 1968, Trudeau took over a united country whose standard of living was the second highest in the world, and whose potential for growth and economic development was second to none.

93 In the eleven years of Trudeau rule he has given us:
 94 **A Failing Economy** - A rate of economic performance that has been worse than most of our major trading partners, a rate of growth that has been well below our own potential.

95 **Increasing Unemployment** - Almost 1,000,000 Canadians are out of work, the worst unemployment record of any of the major industrialized countries.

96 **Higher Public Debt** - The public debt has increased 2-1/2 times, rising to over \$80 billion last year; Trudeau has increased the public debt at a faster rate than any other Prime Minister in Canadian peacetime history.

97 **Bloated Government Spending** - Forecasts for this year indicate that the government will spend \$1 billion per week. In spite of four so-called "restraint programs," federal spending has risen from \$530 per person in 1968 to \$2,100 today.

98 **Increasing Taxation** - In 1968, the federal government took, on average, 6.7% of the average worker's wages. Today, in spite of many so-called "tax cuts" the federal government now takes over 10% of your wages.

99 **Incompetent Government Services** - An "automated" Post Office that cannot deliver the mail; an airport that nobody wants that costs \$50 million a year to operate; an energy-rich nation that cannot supply oil to the Atlantic Provinces.

100 **National Disunity** - Trudeau has mishandled national unity and divided the country; offis concentration on language policy ignored the regional and economic dimensions of unity. He has alienated and offended Canadians everywhere by casting provincial premiers as being less dedicated to Canada than he.

951 **Canada cannot afford another four years of Trudeau-style management**

Trudeau lies to you

101 **On Government Spending** - "We must exercise the utmost restraint" (1968). Since then, federal spending has risen from \$13 billion to \$52 billion.

102 **On Inflation** - "It's still true that we've licked inflation" (1971) and "We have wrestled inflation to the ground" (1972). In March, 1979, the Trudeau government announces the creation of a National Commission on Inflation to monitor the serious inflation problem in the country. His is the fifth such body appointed by Trudeau since 1969.

103 **On Controls** - "A gimmick that has failed in every country where it has been tried" (1974); and a "proven disaster looking for a new place to happen" (1974). A year later, Trudeau imposed wage and price controls on a scale never even contemplated in 1974.

104 **On Taxes** - "We don't intend to increase the taxes any more than we have to" (1968). Under Trudeau, the real tax rate has increased by almost 50% to pay for such necessities as Mirabel, commissions to unknown "agents" selling Canada real estate, and *L'Anzette* rights for Lantz, his nanny and his friends.

105 **On Separatism** - "Separatism is dead," "we have saved the unity of Canada," and "we have laid to rest the ghost of separatism, if not forever, at least for a very long time" (1972). Four years later, a separatist government is elected in Quebec.

106 **On Jobs and Unemployment** - "A job for every Canadian who wants one" (1974) and "Sure, its too bad we have this unemployment figure" (1972).

107 **Now, over 1,000,000 Canadians are out of work with no improvement in the unemployment rate in sight.** Now Trudeau says "it's just a job you want, my heart does not bleed for you" (1977).

108 **On Regional Disparities** - "Regional development lies at the basis of Liberal policy" (1974) and "a country cannot remain united if some areas are unable to profit from the economic advantages of Canada" (1968). The Maritime provinces still suffer from the highest unemployment rate, the lowest per capita income and a federal government more committed to welfare funds than to development programs.

109 **On Freight Rates** - "Every single inequity will be removed and no westerner will have just cause to claim that he is being treated unfairly" (1974). Although the government has studied the situation to death, not one freight rate inequity has been removed.

Canada cannot afford to listen to Trudeau's lies anymore

TRUI CI

March 25, 1979
 University

120 "If its just want, my ht bleed for yo ... if you here you s country w could use graduates."

October 1, 1978
 Ottawa

121 "Canadian told they if the people term prosp have to for show rest they don't themselves unparallel the potentials"

August 1977
 Montreal

122 "Some peo remain or is their rif force any where the to greatest people issue that as le are that's you"

October 1, 1978
 House of Commons

123 "I think our- age mempo- sition to time they do his attempt to muzzle the House ribly they are mort- able meste just nobr"

October 1, 1978
 House of Commons

124 "The right- out its mem, a patted an attempted to muzzle the House ribly they are mort- pared rely to ensu- again app- ment th- ocracy"

1979

communiqué



L'ENGAGEMENT DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU CANADA SUR LE
STATUT DE LA FEMME AU CANADA

L'engagement fondamental du Parti progressiste-conservateur est de contribuer à créer une société canadienne où les femmes et les hommes, en tant qu'êtres égaux, auront l'entière possibilité de réaliser leurs aspirations personnelles et de contribuer à l'avenir de notre pays.

Tandis que les efforts récents faits par le gouvernement et par le secteur privé ont amélioré le statut des femmes canadiennes, nous reconnaissons que le gouvernement fédéral continue de tolérer de sérieuses inégalités dans ses propres tactiques d'emploi et à l'intérieur des lois du Canada. Un gouvernement progressiste-conservateur dirigé par Joe Clark rétablira concrètement l'égalité dans tous les secteurs relevant de la compétence fédérale et changera la terne image du gouvernement en un véritable modèle d'accès à l'emploi aux yeux du Canada et même du monde entier.

Les politiques suivantes formeront la base du plan d'action du Parti progressiste-conservateur afin de promouvoir le statut de la femme canadienne durant notre première année au pouvoir.

EMPLOI GOUVERNEMENTAL

Nous croyons que la mesure la plus efficace à la disposition du gouvernement fédéral est de procéder par l'exemple, c'est-à-dire de faire en sorte que ses propres politiques et tactiques offrent un modèle positif et efficace d'égale opportunité pour tous les employeurs. Cela sera notre première priorité.

1. Un gouvernement progressiste-conservateur donnera à l'Office pour la promotion de la femme de la Commission de la Fonction publique plus d'indépendance et plus de pouvoirs pour transformer les engagements verbaux du gouvernement en de véritables programmes d'action positifs à l'intérieur de la Fonction publique fédérale. A cette fin l'Office aura le pouvoir:

- d'exiger, tout en apportant son concours, que chaque ministère ou organisme fédéral mette en oeuvre les programmes nécessaires pour atteindre, d'ici 10 ans, l'égalité de statut et de revenu entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique fédérale;

- d'agir à titre d'ombudspersonne dans les cas particuliers où la promotion ou encore l'admissibilité à des programmes d'avancement professionnel aura été refusé pour des raisons présumées de discrimination sexuelle;

...2



Au Canada, il faut que ça marche

--de surveiller et recommander des changements dans les échelles de rémunération de la fonction publique de façon à ce que le principe du bill sur les droits de la personne reflétant "Salaire égal pour travail égal" soit effectivement appliqué à l'intérieur des institutions fédérales.

--de rédiger à chaque année à l'intention du Parlement un rapport sur les progrès réalisés par les ministères et organismes gouvernementaux vis-à-vis leurs propres objectifs de "chance égale" et sur les modifications qui peuvent être nécessaires dans les lois ou règlements de la fonction publique pour faire des "chances égales" une réalité.

2. Un gouvernement progressiste-conservateur donnera le ton comme employeur modèle en faisant des expériences nouvelles au chapitre des conditions de travail en vue de mieux répondre aux besoins des parents. En consultation avec les représentants des employés de la fonction publique, nous établirons un programme pour que l'on ait les services nécessaires, lorsque requis, pour que nous puissions avoir des garderies dans les édifices gouvernementaux. Nous ferons l'essai sur plus grande échelle, du travail à temps partiel et des horaires variables pendant la semaine de travail. Lorsque ce sera possible, nous accorderons à des employés la possibilité de prolonger un congé afin de prendre soin de jeunes enfants ou de passer plus de temps avec des enfants d'âge scolaire pendant les vacances d'été. Nous partagerons notre expérience innovatrice dans ces secteurs avec d'autres employeurs et en consultation avec le monde ouvrier et avec des représentants de l'entreprise privée, nous examinerons la possibilité de stimulants fiscaux ou autres stimulants pour encourager les employeurs privés à fournir des services semblables.
3. Un gouvernement progressiste-conservateur tirera avantageusement partie de son objectif déclaré de réduire les effectifs de la fonction publique fédérale grâce à leur érosion naturelle, sur une période de trois ans. Les programmes d'avancement professionnel et de perfectionnement seront mis au point de manière à permettre aux femmes d'accéder plus rapidement à des postes supérieurs grâce à notre programme de promotion interne durant cette période. L'usure naturelle des effectifs ne portera pas atteinte à la possibilité d'environ 1 000 personnes de retourner au travail après avoir quitté la Fonction publique pendant un an pour des raisons familiales.

4. Un gouvernement progressiste-conservateur donnera au Conseil consultatif sur le Statut de la femme la responsabilité première de recommander des femmes pour des positions à chaque commission et conseil du gouvernement fédéral et pour maintenir une banque de nom de femmes susceptibles de remplir de tels postes. En 1975, seulement 13% des nominations par arrêté en conseil sont allées à des femmes. Notre engagement n'est pas seulement d'augmenter de façon significative ce nombre mais de fournir une responsabilité première pour les nominations à l'extérieur du bureau du Premier ministre afin de réduire la nature partisane du système actuel.

POSSIBILITÉS ÉGALES D'EMPLOI

5. Un gouvernement progressiste-conservateur accordera de nouveau les fonds nécessaires (\$3 millions) à la poursuite des Programmes d'extension pour les femmes de la Commission de l'emploi, fonds que les libéraux avaient coupés. Nous croyons fermement que les femmes qui ont passé une bonne partie de leur vie à élever leur famille plutôt qu'à se lancer dans une carrière personnelle méritent plus que d'être traitées du revers de la main par le gouvernement central, surtout si plus tard dans leur vie elles désirent améliorer leur sécurité économique et contribuer davantage à la société dans le cadre d'un emploi rémunéré.
6. Un gouvernement progressiste-conservateur convoquera une série de conférence auxquelles participeront des syndicats, des chefs de l'industrie et de l'enseignement ainsi que les gouvernements provinciaux afin de recommander des solutions concrètes et des mesures à long terme qui permettront d'offrir aux femmes du Canada de futurs emplois, des programmes de formation et des conditions de travail aussi appropriées à leurs besoins et à leurs aspirations que pour les hommes.

L'économie canadienne doit être réexaminée en profondeur afin de tirer le meilleur parti de la participation accrue des travailleuses. La semaine normale de travail et les dispositions sur les congés ont été établies en réponse aux besoins d'une force ouvrière surtout masculine qui n'avait pratiquement aucune responsabilité quant à l'éducation des enfants. Le principe de l'ancienneté que l'on retrouve dans de nombreuses occupations restreint les possibilités d'une femme nouvellement arrivée sur le marché du travail qui a cependant vingt ans d'expérience dans la gestion d'un foyer. La majorité des femmes qui travaillent n'ont aucune garantie de retrouver leur emploi après une grossesse. Les programmes d'orientation et de formation dispensés à partir du niveau d'étude secondaire continuent de confiner les femmes dans des catégories d'emploi et d'aptitudes professionnelles traditionnellement "féminines".

Un gouvernement progressiste-conservateur n'imposera aucun changement aux secteurs privé et de l'enseignement afin de refléter la composition changeante de la population active du Canada. Le Parti croit cependant que le gouvernement national a la responsabilité de jouer le rôle de chef de file dans ce domaine.

7. Un gouvernement progressiste-conservateur modifiera la Loi sur l'impôt sur le revenu afin que les propriétaires d'exploitation agricole et d'entreprise familiale non constituée en société puissent déduire, au titre de dépenses d'affaires légitimes, les salaires payés à l'épouse, tout comme c'est le cas pour les entreprises constituées en société.
8. Les 180 000 femmes qui sont âgées de moins de 25 ans et qui ne peuvent pas trouver de travail pourront également profiter du programme d'emploi de la jeunesse qu'un gouvernement progressiste-conservateur établira dans le contexte du Secrétariat d'emploi pour la jeunesse. Accessible à tous les jeunes Canadiens qui sont incapables de se trouver un emploi durant une période de temps raisonnable, le programme mis de l'avant par le Parti progressiste-conservateur créera au moins 120 000 emplois par année dans le secteur privé.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

9. Un gouvernement progressiste-conservateur, contrairement aux Libéraux, continuera de verser l'allocation au conjoint (pension de la sécurité de la vieillesse reçue par les conjoints âgés de 60 à 64 ans) après le décès de l'autre conjoint.
10. Un gouvernement progressiste-conservateur cherchera à obtenir l'accord des provinces en vue de modifier le Régime de pension du Canada et de permettre le versement de cotisations, à titre d'employé à son propre compte, par le conjoint travaillant à la maison ou en son nom, et ce, même pour une personne qui quitte le travail temporairement pour prendre soin de jeunes enfants. Les modifications que le Parti progressiste-conservateur propose d'apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu en vue de permettre la déduction des salaires des conjoints travaillant dans une entreprise ou une exploitation agricole familiale se traduira par l'admissibilité de ces conjoints au Régime de pension du Canada.

DISCRIMINATION

11. Un gouvernement progressiste-conservateur révisera et, au besoin, modifiera la législation fédérale sur les sociétés de la Couronne (Air Canada) et les banques à charte afin que les femmes, particulièrement les femmes mariées, ne fassent l'objet d'aucune discrimination lorsqu'elles désirent obtenir un crédit.
12. Un gouvernement progressiste-conservateur s'occupera de façon efficace du statut des femmes indiennes, selon les lois du Canada. La législation du gouvernement libéral établissant la Commission canadienne des droits de la personne exclue les femmes indiennes sur les réserves tandis que la loi sur les Indiens fait preuve de discrimination contre les femmes en matière de propriété. Comme premier pas nous demanderons à la Fraternité nationale des Indiens d'accélérer dramatiquement le processus de préparation d'une nouvelle loi sur les Indiens, incluant des dispositions ayant trait au statut des femmes indiennes, pour étude par le gouvernement et le Parlement. En même temps nous amènerons les autres parties concernées dans une discussion pour chercher des politiques mutuellement acceptables qui mettront fin à la discrimination légale contre les femmes indiennes tout en assurant que l'intégrité essentielle du peuple indien est préservée et reconnue selon la loi des Indiens.
13. Un gouvernement progressiste-conservateur suspendra ou refusera la négociation de contrats avec des entreprises privées trouvées coupables de violation des règlements provinciaux ou fédéraux sur les droits de la personne et qui n'ont pas fait la preuve devant l'organisme approprié que ces pratiques répréhensibles ont cessé. Nous demanderons en outre que la Commission canadienne sur les droits de la personne révise ses règlements sur la discrimination sexuelle au travail afin de prévoir des exemptions plus précises aux règlements.
14. Les modifications apportées par le gouvernement à l'admissibilité à l'assurance-chômage constituent d'importantes discriminations à l'endroit des femmes tout en réduisant les avantages dont peuvent bénéficier certaines personnes, notamment les parents seuls. Le Parti progressiste-conservateur s'est rigoureusement opposé à l'injustice dont faisait preuve l'approche libérale lorsque les modifications de la Commission de l'assurance-chômage ont été présentées au Parlement, en 1978. La solution que propose le Parti progressiste-conservateur vise à maintenir les critères d'admissibilité actuels à l'intention des travailleurs à temps partiel et saisonniers qui sont, dans une très grande mesure, des femmes ainsi qu'à maintenir le niveau actuel des avantages à l'endroit des hommes et des femmes qui ont des personnes à charge.

La révision globale de l'assurance-chômage promise par le Parti progressiste-conservateur tiendra également compte des nombreuses plaintes formulées par des femmes à l'endroit des décisions de la Commission eu égard aux avantages relatifs à la maternité.

ÉTABLISSEMENT DE POLITIQUES

15. Le gouvernement ignore trop souvent l'avis du Conseil consultatif sur la condition de la femme. Ce fut tout récemment le cas des modifications apportées à la politique sur l'assurance-chômage. Nous améliorerons d'abord la crédibilité du Conseil en demandant que des femmes membres d'organismes nationaux soient nommées au sein du Conseil. Nous veillerons en outre à ce que le Conseil signale directement au Parlement toute législation ou toute absence de législation qu'il juge importante pour le statut de la femme canadienne.
16. La Loi sur la liberté d'information présentée par le Parti progressiste-conservateur veillera à ce que pratiquement tous les rapports et toutes les études du gouvernement fédéral, particulièrement celles préparées par le Bureau du coordonnateur sur le statut de la femme, puissent être consultés par le public et par le Parlement.

communiqué



OTTAWA
Le 23 avril 1979

NOTE DE SERVICE

Voici, à titre de renseignement, un résumé de la politique progressiste-conservatrice sur les Transports qui est susceptible de vous intéresser dans le cadre de la présente campagne électorale.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jodi White au Bureau du Parti progressiste-conservateur à Ottawa: (613 - 238-6111).



Au Canada, il faut que ça marche

le 19 avril 1979

LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

Dans un pays aussi grand et aussi varié que le nôtre, le transport est indispensable à une expansion régionale équilibrée, à un secteur industriel fort et à l'unité du Canada.

La politique des transports du parti progressiste-conservateur est fondée sur cinq principes fondamentaux:

- * Les administrations provinciales et municipales, l'industrie du transport et les usagers des services de transport participeront plus étroitement à la formulation et à la mise en application des politiques ainsi qu'à la réalisation des objectifs.
- * La politique des transports servira d'outil à l'expansion économique nationale et régionale.
- * La politique des transports comprendra la réduction et la simplification du processus de réglementation.
- * La politique des transports favorisera une concurrence accrue.
- * Le ministère des Transports sera réorganisé afin d'accroître le contrôle et la responsabilité du ministre.

TRANSPORT TERRESTRE - LE RAIL

Le transport ferroviaire continuera d'assurer l'acheminement de la majorité des marchandises en vrac au Canada (la quantité de marchandises transportées par chemin de fer devrait augmenter de 40 % d'ici 1985). Un gouvernement progressiste-conservateur donnerait la priorité à l'amélioration et au développement de l'infrastructure ferroviaire, à la création d'un climat de stabilité et de confiance ainsi qu'à la mise en place d'encouragements propres à favoriser les investissements.

De plus, un gouvernement PC:

- * changerait la structure des tarifs-marchandises pour le transport des matières non traitées afin d'assurer une certaine parité avec celle du transport des produits finis;

- * chercherait à uniformiser les tarifs-marchandises dans certaines régions;
- * déploierait des efforts afin d'éliminer la discrimination en ce qui a trait aux tarifs-marchandises sur longues et sur courtes distances;
- * adopterait une loi sur le transport des marchandises dangereuses;
- * améliorerait les services ferroviaires interurbains tels que ceux fournis par VIA Rail.

MANUTENTION DU GRAIN

Un gouvernement progressiste-conservateur améliorerait les méthodes de manutention et de transport du grain. À cet effet, nous avons proposé:

- * l'amélioration des voies ferrées jusqu'à Vancouver afin d'accroître leur capacité au maximum;
- * le développement du port de Prince Rupert dont les installations pour l'exportation du grain viendraient s'ajouter à celles de Vancouver;
- * une meilleure utilisation du port de Churchill pour l'exportation du grain grâce à l'amélioration des voies ferrées et à une offre de garantie aux assureurs maritimes afin que le port puisse être exploité au moins huit mois par année;
- * le maintien du tarif-marchandise de la Passe du Nid de Corbeau;
- * le changement de la méthode de calcul du prix des grains de provende afin qu'il soit tenu compte des disparités régionales à cet égard.

TRANSPORT TERRESTRE - VÉHICULE MOTEUR

L'industrie du camionnage, qui assure plus de la moitié du transport interurbain des marchandises au Canada, relève des gouvernements fédéral et provinciaux. Il est important que cette compétence partagée n'aille pas à l'encontre de la rentabilité et de l'expansion de l'industrie. C'est pourquoi un gouvernement progressiste-conservateur étudierait de concert avec les provinces et l'industrie, les règlements provinciaux portant sur le camionnage, en plus de chercher à uniformiser les règlements

provinciaux de la route et à conclure des accords de réciprocité équitables. Il essayera en outre d'assurer un environnement stable dans lequel l'industrie du camionnage pourra se développer et fonctionner avec plus d'efficacité.

Un gouvernement progressiste-conservateur entreprendrait des pourparlers avec les provinces et l'industrie afin:

- * d'améliorer la Transcanadienne et ses artères régionales;
- * d'améliorer la route Yellowhead afin d'en faire une deuxième transcanadienne;
- * d'assurer des voies d'accès appropriées au Nord et aux régions éloignées du pays.

TRANSPORT URBAIN

Reconnaissant le fait que les administrations provinciales et municipales ont pleins pouvoirs sur le transport urbain, mais que celles-ci n'ont pas toujours les moyens financiers d'assumer ces pouvoirs, un gouvernement PC:

- * consentirait des prêts et des garanties de prêt à l'égard de dépenses d'immobilisation pour des systèmes de transport urbain;
- * assumerait les responsabilités financières nécessaires dans les secteurs relevant exclusivement de la compétence fédérale (par exemple: le déplacement des voies ferrées, la suppression des passages à niveau, les voies et les artères donnant accès aux installations du gouvernement fédéral);
- * offrirait une aide directe et indirecte à la recherche et au développement afin de trouver de nouvelles techniques dans le domaine du transport urbain.

TRANSPORT AÉRIEN

La politique du Parti progressiste-conservateur en matière de transport aérien fera en sorte que le transport aérien soit plus accessible à plus de Canadiens, surtout ceux des localités mal desservies, grâce à l'expansion et à une plus grande régularité des services, des tarifs réduits et une industrie aérienne fortement concurrentielle. En outre, un gouvernement progressiste-conservateur:

- * procéderait à une déréglementation contrôlée, effectuée avec soin afin que ses avantages rejaillissent sur tous les paliers de l'industrie du transport aérien, partout au pays;
- * simplifierait les règlements portant sur les tarifs aériens afin que la structure tarifaire soit la moins dispendieuse et la plus pratique possible;
- * favoriserait une concurrence plus forte au sein de l'industrie du transport aérien voyageur en commençant par accéder à la demande de CP Air de desservir la route Toronto-Halifax;
- * offrirait aux transporteurs régionaux et locaux un accès beaucoup plus facile aux routes tout en étant protégés de la concurrence déloyale des grandes sociétés;
- * favoriserait l'utilisation des avions ADAC pour la prestation de services régionaux et de troisième palier;
- * reconnaîtrait le besoin pressant d'améliorer nos aéroports ainsi que nos aides et nos systèmes de navigation aérienne;
- * ouvrirait une enquête publique sur tous les aspects se rapportant aux normes et à l'application des règlements sur la navigation aérienne ainsi que sur les aides et les systèmes connexes et leur incidence sur la sécurité des voyageurs.

TRANSPORT MARITIME

Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait en application une politique du transport maritime en se fondant sur la prémisse que ce mode de transport, représentant 25 milliards de dollars pour notre économie, est en lui-même une industrie viable et indispensable.

Un gouvernement progressiste-conservateur:

- * favoriserait le développement graduel d'une flotte hauturière canadienne;
- * élaborerait des politiques fiscales en vertu desquelles des dollars "avant impôt" pourraient être dépensés pour le remplacement des navires. De plus, des prêts portant un intérêt peu élevé seraient consentis aux propriétaires de navires;

- * limiterait, après 1985, les eaux canadiennes au nord du 60^e parallèle aux navires conçus, construits et immatriculés au Canada en ce qui a trait à l'exploitation et au transport des ressources de l'Arctique canadien;
- * s'assurerait que tous les navires offrant des services pour le compte du gouvernement, y compris les traversiers, seront conçus, construits et armés au Canada;
- * prendrait des mesures immédiates afin de mettre en application le nouveau Code maritime, y compris des mesures visant à assurer la présence de navires canadiens dans nos eaux côtières et comprenant en outre une politique viable de cabotage international.

Le transport maritime doit être coordonné de concert avec d'autres industries connexes telles que la construction et la réparation des navires et notre industrie océanique. La politique maritime du Parti progressiste-conservateur encouragera et favorisera les projets qui assureront des milliards de dollars en revenus pour le Canada et des centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens.

communiqué



OTTAWA
Le 30 avril 1979

NOTE DE SERVICE

Voici, à titre de renseignement, un résumé de la politique progressiste-conservatrice sur l'Énergie qui est susceptible de vous intéresser dans le cadre de la présente campagne électorale.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jodi White au Bureau du Parti progressiste-conservateur à Ottawa: (613 - 238-6111).



Au Canada, il faut que ça marche

POLITIQUE PC SUR L'ÉNERGIE

La réponse aux besoins du Canada en énergie se trouve au Canada et nulle part ailleurs. Le Canada possède les ressources nécessaires pour devenir d'ici dix ans autosuffisant en matière d'énergie. Nous avons cependant besoin d'une politique énergétique nationale compatible avec les ressources disponibles au Canada.

- Joe Clark

La politique énergétique du Parti progressiste-conservateur se fonde sur un grand principe fondamental: il nous faut, en tant que nation, rechercher l'autosuffisance énergétique sous peine de voir notre position en matière d'énergie se détériorer de plus en plus. Voilà la clé du problème. Nous devons nous employer à atteindre l'autosuffisance afin de raffermir notre économie et de nous protéger contre la pénurie inévitable de pétrole étranger.

La politique PC est bipartite: d'une part, réduire le taux de croissance de la demande d'énergie et, d'autre part, accroître les réserves énergétiques -- conservation et développement.

CONSERVATION

L'objectif d'un gouvernement progressiste-conservateur sera de réduire à 2 % la croissance annuelle de la demande énergétique. Cela sera possible grâce aux mesures suivantes:

- * modifier le programme actuel d'isolation des habitations afin d'encourager le recours à d'autres mesures, en plus de l'isolation;
- * accorder les prêts garantis par la SCHL pour l'économie d'énergie dans les habitations;
- * prendre des initiatives pour accroître le rendement énergétique dans les industries canadiennes notamment, des inspections sur place et des stimulants fiscaux pour encourager l'achat d'équipement efficace du point de vue énergétique;
- * modifier la taxe d'accise sur les automobiles pour encourager l'achat de voitures qui consomment moins d'essence;

- * consulter les provinces pour mettre au point sans retard une stratégie concertée d'économie d'énergie;
- * promouvoir le transport en commun, plus rentable du point de vue de l'efficacité énergétique.

DÉVELOPPEMENT

Pétrole et gaz naturel

Bien que le Canada possède des ressources énergétiques abondantes, il lui manque encore un réseau national de distribution qui lui permettra d'approvisionner en énergie les Canadiens qui en ont besoin. En outre, le pays est très dépendant des approvisionnements de pétrole alors que nos réserves actuelles d'énergie sont largement constituées de gaz naturel. La politique énergétique d'un gouvernement progressiste-conservateur rectifiera cette situation. Afin d'établir un équilibre entre les réserves de pétrole et de gaz naturel, un gouvernement progressiste-conservateur prendra les mesures suivantes:

- * instituer et maintenir des politiques et des stimulants efficaces, justes et sans danger pour l'environnement, afin de stimuler l'exploration et la mise en valeur des ressources pétrolières des régions frontalières;
- * conserver un écart de prix entre le gaz naturel et le pétrole pour encourager la substitution du premier au second;
- * appuyer financièrement la construction d'un gazoduc réversible vers l'est du Canada;
- * reconnaître le droit de propriété des provinces sur les gisements marins afin que puisse reprendre l'exploitation des ressources en hydrocarbures du plateau continental et d'autres régions;
- * mettre sur pied un programme provincial, de concert avec les provinces intéressées, pour favoriser la mise en place, d'ici le début des années quatre-vingt-dix, des installations nécessaires pour produire 1 000 000 de barils de pétrole par jour;
- * augmenter le prix du pétrole de façon graduelle et régulière afin de ne pas ébranler indûment notre économie et veiller à ce que les prix canadiens n'excèdent jamais les prix américains;

- * prolonger le réseau de pipelines du Canada afin que d'ici 1990, les approvisionnements de pétrole brut canadien puissent suffire à la demande totale de l'est du Canada.

Énergie renouvelable

Outre le pétrole et le gaz naturel, nous reconnaissons qu'il existe des sources prometteuses d'énergie renouvelable, notamment l'eau, le soleil, le vent et la biomasse. Nous croyons qu'une politique énergétique nationale doit favoriser la recherche et affecter davantage de capitaux à la commercialisation de sources d'énergie non conventionnelles. Nous avons l'intention de mettre en oeuvre des politiques qui encourageront la mise au point de systèmes d'exploitation de l'énergie solaire ou d'autres sources d'énergie renouvelable.

Nous offrirons des crédits d'impôt personnels aux propriétaires de résidence et des programmes d'amortissement fiscal aux sociétés et aux propriétaires d'immeubles à logements relativement au coût de l'équipement de chauffage solaire (et nous permettrons aux habitants des régions rurales de se prévaloir des mêmes crédits fiscaux pour l'acquisition de turbines éoliennes et d'équipement de transformation du méthane).

Énergie nucléaire

Le succès technique du réacteur CANDU a pourvu le Canada d'un générateur d'énergie ayant des possibilités énormes. Notre pays possède présentement des réserves d'uranium suffisantes pour répondre aux besoins des Canadiens jusqu'au milieu du siècle prochain au moins.

Cependant, les possibilités de l'énergie nucléaire sont limitées par des impératifs de sécurité. Un gouvernement progressiste-conservateur:

- * veillera à régler les problèmes d'hygiène et de sécurité des installations ainsi que d'élimination des déchets avant d'adopter sans réserve l'option nucléaire et resserra les critères de responsabilité et de contrôle;
- * mettra sur pied une enquête du Parlement en vue d'étudier tous les aspects de la technologie nucléaire ainsi que ses répercussions sur le pays;
- * accordera la priorité absolue aux problèmes d'élimination des déchets, aux approvisionnements en uranium et aux exportations (sans écarter la possibilité de limiter les ventes aux pays signataires du Traité de non-prolifération des armes nucléaires).

PÉTRO-CANADA

L'opinion du Parti progressiste-conservateur sur Pétro-Canada est fort simple: nous pouvons nous passer d'une société pétrolière qui fonctionne comme un bureau de poste.

Pétro-Canada a prouvé qu'elle était un instrument dispendieux et inefficace pour gérer l'industrie pétrolière. Un gouvernement progressiste-conservateur:

- * mettra en oeuvre un plan de distribution des actions afin de rétrocéder la propriété de Pétro-Canada aux contribuables canadiens;
- * utilisera les services de l'acheteur officiel du gouvernement, la Corporation commerciale canadienne, pour tous les achats de pétrole qu'il faudra négocier avec des gouvernements étrangers.

CHARBON

- * Il importe de se pencher sur le système de transport du charbon afin de voir s'il pourrait être amélioré grâce à l'utilisation de trains-blocs, de pipelines à boues ou en resituant les usines thermiques.
- * Il faut entreprendre des recherches en vue de mettre au point de nouvelles techniques permettant de réduire les répercussions de l'extraction du charbon sur l'environnement.
- * Il faut également appuyer les recherches sur la gazéification et la liquéfaction de la houille afin de doter le Canada d'une source d'hydrocarbures durable.
- * Le Parti conservateur appuie les activités d'exploitation du charbon de la Société de développement du Cap-Breton et les intensifiera.

communiqué



OTTAWA
Le 18 avril 1979

NOTE DE SERVICE

Voici, à titre de renseignement, un résumé de la politique progressiste-conservatrice relative à la Condition de la femme qui est susceptible de vous intéresser dans le cadre de la présente campagne électorale.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jodi White au Bureau du Parti progressiste-conservateur à Ottawa: (613 - 238-6111).



Au Canada, il faut que ça marche

POLITIQUE PC - CONDITION DE LA FEMME

Le Parti progressiste-conservateur reconnaît le fait que, trente ans après que le Canada a signé la Déclaration des Nations-Unies sur les droits de la personne, qui affirme que les femmes partagent les mêmes droits fondamentaux que les hommes, et quatre ans après l'Année internationale de la femme, les femmes canadiennes ne jouissent toujours pas de l'égalité réelle. En fait la situation économique des femmes se détériore réellement à de nombreux égards. Des restrictions gouvernementales portant sur l'admissibilité à l'assurance-chômage, les réductions touchant les services de main-d'oeuvre du gouvernement, les mise-à-pied au fédéral ont frappé durement les femmes et le manque d'application des clauses de la Loi sur les Droits de la personne "à travail de valeur égale, salaire égal", ont provoqué chez elles une inquiétude générale et croissante.

Nous reconnaissons que la présence de plus en plus nombreuse des femmes dans l'effectif de main-d'oeuvre, loin d'être un problème à régler, constitue une opportunité exceptionnelle dont on pourra profiter grâce à des politiques d'emploi à long terme visant à employer au mieux toute l'énergie et les possibilités des femmes canadiennes. Nous avons bâti notre politique en cette matière sur ce solide objectif.

LES FEMMES ET LE TRAVAIL

- o Un gouvernement PC reconnaîtra le droit absolu des femmes au travail dans tous les domaines. Un gouvernement progressiste-conservateur donnerait l'exemple au secteur privé par ses programmes économiques, ses pratiques d'embauche et une révision des pensions. (Proposition présentée par le PC à la Chambre des communes, le 7 mars 1979, Journée de l'Opposition).
- o Nous éliminerons les pratiques discriminatoires aux centres de la main-d'oeuvre et à la Commission d'assurance-chômage, et mise en oeuvre d'un nouveau plan d'aide à la formation et au placement, le tout accompagné du financement nécessaire au programme d'extension des services pour les femmes.

- o Nous organiserons une conférence de chefs d'industrie, des syndicats et de l'enseignement pour élaborer des plans réalistes pour organiser la participation permanente des femmes aux effectifs de main-d'oeuvre et innover pour permettre aux femmes de satisfaire leur besoin d'indépendance économique (y compris l'organisation du travail à temps partiel, du travail partagé et des horaires souples pendant la semaine de travail avec avantages sociaux proportionnels).
- o Nous amenderons la Loi de l'impôt sur le revenu pour tenir compte de la participation des femmes aux exploitations agricoles familiales non incorporées, aux maisons d'affaires et aux sociétés, en autorisant la déduction des salaires payés aux conjoints comme dépenses légitimes. (Joe Clark à la Chambre des communes, le 6 mars 1978).

Dans la fonction publique, soixante-huit pour cent des femmes sont employées à des travaux de bureau et de secrétariat où les salaires sont bas et les occasions d'avancement réduites. Un gouvernement progressiste-conservateur:

- o Donnerait l'assurance que le principe de salaire égale pour travail de valeur égale ne soit pas sacrifié dans les ententes conclues dans le secteur public.
- o Accélérerait le mouvement visant à accorder aux femmes une part équitable des postes des cadres moyens et supérieurs de la Fonction publique en perfectionnant les programmes de formation destinés à les préparer à ces postes.

LA LOI SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

- o Un gouvernement PC prendrait des mesures pour renforcer l'application des dispositions de la Loi concernant le salaire égal pour un travail de valeur égale et mettrait au point des mécanismes nécessaires pour encourager les entreprises passant des contrats avec le gouvernement fédéral et les sociétés de la Couronne à respecter cette clause.
- o Un gouvernement PC étendrait la protection de la Loi sur les droits de la personne à tous les peuples autochtones.

LES PENSIONS

- o En guise de solution partielle au problème de la pauvreté extrême qui accable les femmes âgées, un gouvernement PC mettrait fin immédiatement à la pratique de coupure de l'allocation au décès d'un conjoint bénéficiaire de la sécurité vieillesse, et entreprendrait une révision complète de la situation des pensions des femmes âgées.
- o Un gouvernement PC convoquerait une réunion des autorités fédérales et provinciales afin d'examiner le fonctionnement du Régime de pension du Canada en vue de permettre aux femmes travaillant à la maison d'y contribuer et ainsi d'en bénéficier.

Parmi les autres politiques sur la condition de la femme, on compte rendre le Conseil consultatif fédéral sur la condition de la femme directement responsable au Parlement, permettre un vote libre sur la loi sur l'avortement et présenter un projet de loi basé sur l'étude des délits sexuels menée par la Commission de réforme du droit (y compris la suppression de l'exemption s'appliquant au conjoint).

communiqué



OTTAWA
Le 18 avril 1979

NOTE DE SERVICE

Voici, à titre de renseignement, un résumé de la politique progressiste-conservatrice relative à l'Agriculture qui est susceptible de vous intéresser dans le cadre de la présente campagne électorale.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jodi White au Bureau du Parti progressiste-conservateur à Ottawa: (613 - 238-6111).



Au Canada, il faut que ça marche

Un gouvernement PC prendra les mesures suivantes:

- o modifier sans plus tarder nos tarifs afin que les producteurs agricoles canadiens soient traités de façon équitable,
- o imposer automatiquement une surtaxe sur certains produits d'importation, lorsque les quantités dépassent des des niveaux préétablis, compte tenu du volume des échanges et des tendances commerciales des années antérieures,
- o mettre en oeuvre un programme de surcharges pendant le temps qu'il faudra afin d'établir des prix raisonnables pour nos fruits et légumes et ainsi sauver ce secteur en perte,
- o adopter une loi sur les importations de boeuf afin d'en contrôler l'importation,
- o réduire le contingentement des importations de fromage de 45 millions à 35 millions de livres,
- o agir sans tarder contre les importations bon marché qui inondent nos marchés et abaissent souvent les prix en deçà des coûts de production. A cette fin, un gouvernement PC améliorera et simplifiera la structure du Tribunal antidumping afin que des mesures soient prises avant que les producteurs canadiens ne soient engagés dans un marasme économique irréversible.

EXPORTATIONS

Un gouvernement PC encouragera la commercialisation des produits agricoles canadiens à l'étranger en déployant des efforts considérables, en collaboration avec les groupes intéressés et les producteurs, afin de trouver de nouveaux débouchés et d'accroître les marchés actuels.

DE PLUS, UN GOUVERNEMENT PC:

- o veillera à conclure des accords de réciprocité avec nos principaux partenaires commerciaux, surtout les États-Unis, en ce qui a trait à l'établissement de tarifs pour les produits agricoles,
- o prendra toutes les mesures nécessaires afin de conclure des accords commerciaux plus équitables avec nos partenaires commerciaux en signant des accords commerciaux bilatéraux,

le 11 avril 1979

POLITIQUE AGRICOLE DU PARTI PC

Comme Parti, nous nous sommes engagés à améliorer les relations entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et l'industrie afin d'assurer que l'industrie agricole ne soit plus victime d'une attention sporadique, mais plutôt assujettie à des politiques à long terme élaborées en collaboration avec les plus directement concernés.

- Joe Clark

Le Parti progressiste-conservateur reconnaît le rôle de premier plan que joue l'agriculture dans l'économie canadienne. Nous reconnaissons également la nécessité de mettre en oeuvre des programmes et des politiques favorisant une plus grande autonomie pour ce qui est de nos produits agricoles. Aussi, il est essentiel que l'industrie agricole canadienne et le ministère de l'Agriculture puissent être détachés de nos préoccupations économiques et politiques et se voir confier un rôle plus important dans les décisions gouvernementales.

Pour réussir, la politique canadienne en matière d'agriculture et d'alimentation doit avoir une bonne base économique. Elle devrait stimuler l'intensification et l'accroissement de la production, de la fabrication et de la commercialisation. Les paliers supérieurs du gouvernement doivent convenir que l'objectif doit être de maximiser l'essor des industries agricole et alimentaire.

C'est dans cette optique que le Parti progressiste-conservateur a élaboré sa politique agricole dans les secteurs suivants:

IMPORTATIONS

Un gouvernement PC poursuivrait une politique commerciale juste et équitable pour nos producteurs de denrées alimentaires. Nous appliquerions une politique de "commerce équitable" avant de songer au libre commerce".

- o augmentera le personnel dans nos ambassades et nos bureaux de commercialisation dont la seule responsabilité est de promouvoir la vente de produits agricoles canadiens à l'étranger.

IMPÔT

Afin d'alléger le très lourd fardeau fiscal de l'agriculteur qui vend sa ferme nous offrirons une exemption de l'impôt sur les gains en capital à laquelle l'agriculteur véritable pourra avoir recours seulement une fois pour la vente d'une exploitation agricole.

Afin de compenser les grandes fluctuations de revenu de l'agriculteur, un gouvernement PC mettra en oeuvre un programme à l'intention des véritables agriculteurs semblable au Régime enregistré d'épargne-retraite et qui viendra s'ajouter à ce dernier.

Afin d'aider l'agriculteur dans ses années de vache maigre, nous avons proposé qu'il puisse faire des économies pendant les bonnes années, exempt d'impôt, économies qu'il verserait dans un compte d'épargne en prévision des années moins productives.

RECHERCHE

Un gouvernement PC redistribuera les sommes allouées à la recherche et s'assurera que l'on dispose des installations et des ressources nécessaires à la formation de nos scientifiques de demain dans ce secteur.

Nous mettrons également davantage l'accent sur la recherche effectuée sur place plutôt que dans les laboratoires en milieu urbain et mettrons davantage l'accent sur des problèmes agricoles particuliers tels que le maintien de la ferme familiale et le développement de céréales fourragères de meilleure qualité à un coût moindre.

CÉRÉALES

Un gouvernement PC améliorerait les méthodes de manutention et de transport des céréales. Nous avons proposé ce qui suit:

- o améliorer les lignes de chemin de fer en direction de Vancouver et ainsi permettre aux wagons à capacité maximale d'y circuler;
- o aménager le port de Prince Rupert en terminus d'exportation des céréales devant servir de complément aux installations du port de Vancouver;

- o utiliser davantage Churchill pour l'exportation des céréales en améliorant ses lignes de chemin de fer et en souscrivant aux polices d'assurance des navires afin que le port puisse être exploité huit mois par année;
- o faire en sorte que les tarifs établis par l'accord du Nid du corbeau demeurent constant pour les producteurs de céréales;
- o réviser la formule d'établissement du prix des céréales fourragères en tenant compte des disparités régionales dans ce domaine.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Un gouvernement PC élaborera une politique laitière à long terme devant servir pendant les bonnes années ainsi que les mauvaises. S'il est nécessaire d'apporter des changements à la politique, ils seront annoncés bien à l'avance afin de donner aux producteurs le temps de s'adapter. Nous favoriserions également la vente du lait et des produits laitiers au pays et à l'étranger.

OFFICE DE COMMERCIALISATION

Le Parti progressiste-conservateur reconnaît depuis longtemps la nécessité de stabiliser le secteur et d'élaborer des programmes de mise en marché nécessaires pour y arriver. Nous reconnaissons que les producteurs et les exploitants agricoles savent mieux que quiconque quel est le système de commercialisation approprié pour la mise en marché de leurs produits.

- o Un gouvernement PC n'imposerait pas un bureau de commercialisation à quelque groupe de producteurs que ce soit comme le ministre de l'Agriculture a tenté de le faire avec les éleveurs.
- o Un gouvernement PC incitera les offices de commercialisation actuels à mettre davantage l'accent sur la mise en marché comme telle des denrées.

UTILISATION DU SOL

Un gouvernement PC fera en sorte que toutes les ressources agricoles du gouvernement fédéral et tout ce qui est nécessaire à la formulation de politique d'utilisation du sol soient mis à la disposition des administrations locales.

AIDE À L'ÉTRANGER

Dans le domaine de l'aide alimentaire, un gouvernement PC consultera les associations de producteurs et tiendra davantage compte de leurs conseils, et cherchera à établir des liens étroits avec les différents organismes alimentaires mondiaux et les différents pays bénéficiaires afin de déterminer les besoins les plus urgents. Nous reconnaissons que l'aide alimentaire directe n'est qu'une solution à court terme. Les besoins à long terme ne peuvent être satisfaits qu'en communiquant nos connaissances générales et techniques ainsi que notre expérience aux pays en voie de développement et aux pays dont la production agricole est insuffisante.

POLITIQUE NATIONALE DES ALIMENTS

Un gouvernement PC entreprendra une étude exhaustive relativement à l'élaboration d'une politique nationale des aliments. Même si d'autres ministères intéressés seront consultés, nous croyons que le ministère de l'Agriculture doit jouer un rôle clé dans l'élaboration d'une telle politique.

Nous sommes d'avis qu'une politique nationale des aliments doit être raisonnable, réaliste et pratique. Elle doit favoriser la croissance et le développement de la production, du conditionnement et de la commercialisation des aliments.

Nous ferons de la collaboration et de la consultation les pivots de notre philosophie.

- Joe Clark

communiqué



OTTAWA
Le 23 avril 1979

NOTE DE SERVICE

Voici, à titre de renseignement, un résumé de la politique progressiste-conservatrice sur les Pêcheries qui est susceptible de vous intéresser dans le cadre de la présente campagne électorale.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Jodi White au Bureau du Parti progressiste-conservateur à Ottawa: (613 - 238-6111).



Au Canada, il faut que ça marche

le 20 avril 1979

POLITIQUE PC EN MATIÈRE DE PÊCHE

L'industrie de la pêche revêt une importance capitale pour le bien-être d'une grande partie de la population canadienne et joue un rôle majeur dans l'économie canadienne. Son importance n'a pas toujours été reconnue et au cours de la dernière décennie, le gouvernement a très peu contribué à son essor.

Nos pêcheurs, s'ils avaient l'équipement voulu, pourraient avoir des captures dont le total est évalué à 1 milliard de dollars par année, mais ils sont limités par des règlements du gouvernement et un manque de capital de placement.

Lloyd Crouse, porte-parole PC sur les pêcheries

Nous croyons que le Canada devrait se préparer MAINTENANT pour l'avenir, pour le moment où les stocks de poissons seront de nouveau abondants. Sinon, les grands sacrifices que font maintenant les pêcheurs canadiens ne serviront à rien et ce seront les flottes étrangères mieux équipées qui en profiteront le plus.

Nous reconnaissons la nécessité de plus de recherche scientifique dans le domaine de la pêche, pour une meilleure commercialisation, de meilleures consultations avec les provinces et les pêcheurs eux-mêmes et pour une frégate de vaisseaux renouvelée et pouvant faire face à la concurrence.

"Après une longue et dure campagne, le Parti PC a finalement réussi à convaincre le gouvernement libéral de la nécessité de recréer un ministère des Pêches et Océans distinct." Sous un gouvernement progressiste-conservateur, le ministère nouvellement formé:

- o Maintiendrait une communication étroite et continuelle avec les ministères des Pêches provinciaux de sorte que l'on tienne compte de leurs points de vue lors de la rédaction et de la mise en oeuvre de toutes les politiques fédérales concernant la pêche.
- o Serait doté des moyens nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités eu égard à la coordination, la planification et la réalisation des travaux publics dans le domaine marin. Ce faisant, il travaillerait en étroite liaison avec les pêcheurs et les autres usagers ainsi qu'avec les autorités provinciales et locales afin d'assurer les services les plus pratiques."

- o Entreprerait lui-même, ou par le biais de subventions à d'autres organismes, des programmes de recherche spéciaux.
- o Étudierait activement les possibilités de l'élevage du poisson (aquiculture).
- o SONGERAIT À METTRE SUR PIED UNE SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE NAVIGATION auprès de laquelle il serait possible d'obtenir des prêts et des subventions pour remettre des vaisseaux en état et pour construire de nouveaux navires.
- o Considérerait également la création d'allocations d'investissement sous forme de remise d'impôts pour encourager la construction de nouveaux navires et le remplacement des vieux navires.
- o Étudierait la possibilité d'accroître les installations de congélation à terre.
- o Réviserait les règlements sur les pêcheries de homards, de pétoncles, de crabes et de crevettes.
- o Prendrait des mesures immédiates afin de protéger les frayères de toutes les espèces de poissons.
- o Créerait des conseils consultatifs (formés de pêcheurs locaux) sur les pêches sur les côtes Est et Ouest ainsi que dans les secteurs de pêche en eau douce.
- o Participerait beaucoup plus activement aux discussions et aux initiatives internationales destinées à résoudre les problèmes affectant nos pêcheries et nos services de commercialisation.

Le 18 avril 1979

L'intérêt de Trudeau pour la nation se limite à son obsession eu égard à la réforme constitutionnelle. Il n'a pas tenu compte de la nécessité de préserver la souveraineté du Canada comme nation. Et plus grave encore, il n'a pas tenu compte non plus de la nécessité de nous doter des forces et de l'équipement nous permettant d'assurer la protection de la souveraineté du pays.

Protéger la souveraineté du Canada signifie que nous devons être prêts à

- * Faire face à des menaces particulières à la souveraineté canadienne.
- * Participer à des mesures collectives destinées à prévenir les menaces à la souveraineté des nations occidentales.
- * Aider, en jouant le rôle de gardien de la paix, à son maintien dans le monde comme moyen d'assurer la nôtre.

Un gouvernement progressiste-conservateur:

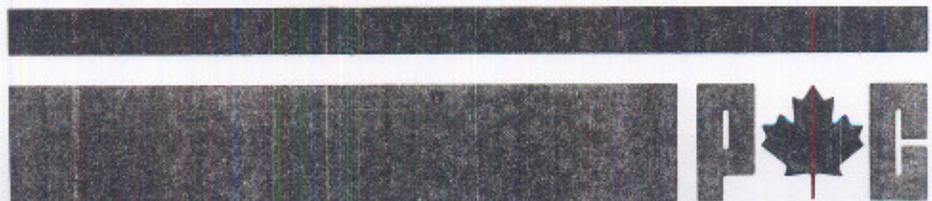
- * Accroîtra l'effectif des Forces Armées canadiennes de 79 000 qu'il est actuellement à 83 000.
- * Choisira un nouveau chasseur d'ici la fin de 1979 et dotera la marine de nouveaux navires dans le cadre d'un programme accéléré de remplacement des navires.
- * Améliorera les installations de sauvetage sur les deux côtes et réunira une flotte de petits navires naviguant à l'intérieur de la nouvelle limite de pêche de 200 milles.
- * Demeurera fermement engagé vis-à-vis de l'OTAN comme pilier de la politique étrangère et de défense du Canada en augmentant l'effectif de nos forces en Europe et en les rééquipant.
- * Reverra le choix actuel des chasseurs F-16 et F-18R afin de voir s'il s'agit du type d'appareils les plus aptes à remplir les engagements du Canada vis-à-vis de NORAD et de l'OTAN.
- * Maintiendra le budget d'investissement à un niveau garantissant un cycle de renouvellement ordonné de l'équipement. Ce budget devrait constituer au moins 20% du budget global consacré à la défense.

Le bilan "défense" de Trudeau en est un de négligence et de mépris pour les Forces Armées canadiennes.



DÉCLARATION DE KINGSTON

Rencontre de quatre premiers ministres
provinciaux et du chef du parti
progressiste-conservateur du Canada



Il faut que le Canada marche



Joe Clark
Chef du parti



Frank Moores
Premier Ministre, Terre-neuve



Richard Hatfield
Premier Ministre, Nouveau-Brunswick



William Davis
Premier Ministre, Ontario



Peter Lougheed
Premier Ministre, Alberta

Au mois de septembre de l'année 1977, les premiers ministres de quatre provinces canadiennes se sont réunis à Kingston, Ontario, avec le Chef national du Parti progressiste-conservateur du Canada, dans le but de discuter de quelques-uns des nombreux problèmes auxquels le Canada se trouve confronté et d'énoncer un certain nombre de principes qui pourraient servir à rendre au peuple canadien son sentiment d'harmonie politique et de raison d'être national; des principes qui serviront à mener le Canada vers un renouvellement de sa vitalité économique et culturelle.

La rencontre de Kingston fut convoquée dans le but de fournir un exemple vivant du principe de base qui constituait — et peut constituer à nouveau — la force motrice de la première Confédération des provinces canadiennes, il y a quelque 110 ans.

Autrefois, comme aujourd'hui, le Parti conservateur assumerait la direction des différentes ethnies qui peuplent le Canada, les conduisant vers une association égalitaire, ce même principe d'union qui a rendu l'épanouissement de la nation canadienne possible pendant son premier centenaire.

Ce sentiment d'appartenance s'est vu rongé ces dernières années, alors que le gouvernement central procédait à imposer sa volonté autocratique aux provinces et à leur peuple, détruisant peu à peu le sentiment de fierté régionale qui donne au Canada son cachet particulier; qui s'est traduit, au Canada, par une riche mosaïque culturelle, une riche mosaïque de peuples libres et indépendants les uns des autres, capables de mener leur vie privée à titre de partenaires égaux, non servilement soumis à une volonté nationale imposée par une puissance fédérale arrogante et éloignée.

Nous du Parti progressiste-conservateur croyons que c'est au moyen d'une restitution du principe qui consiste à fournir un effort commun, que nous autres, Canadiens, pourrions travailler à une cause commune; que nous trouverons, une fois de plus, l'énergie et la volonté nécessaires pour faire face aux problèmes sociaux et économiques dont nous sommes assaillis, pour ensuite les résoudre; que nous découvrirons, une fois de plus, notre confiance en soi et en notre passé, confiance qui nous a fourni l'initiative et l'énergie nécessaires à sculpter d'un rêve impossible une nation.

Voilà le véritable sens de la rencontre de Kingston. Bien que les premiers ministres de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, de Terre-Neuve, agissent au nom de leur province respective, et que celles-ci demeurent très différentes les unes des autres de par leur histoire, leur culture et l'état actuel de leur développement économique, ces mêmes premiers ministres se sont rencontrés en tant que Canadiens, préoccupés, chacun à sa façon, par les problèmes de toutes les parties du Canada et par le destin qu'ils partagent. Ils sont résolument décidés, comme je le suis moi-même, que notre parti, le Parti progressiste-conservateur, sera en mesure de doter le Canada d'une direction et d'un gouvernement qui contribueront à l'unification de tous les Canadiens.

La rencontre de Kingston fait figure de bon départ, de prélude à la sorte d'initiatives fédérales qui s'avèrent indispensables pour que les différentes régions de ce pays commencent graduellement à se rassembler une fois de plus; de prélude à des discussions et à des débats entre ses nombreux partenaires, pour que ceux-ci trouvent de nouvelles solutions à leurs différends, et ce sous la direction d'un Parti progressiste-conservateur et de son gouvernement, se consacrant, d'un commun accord, à un rôle consistant à aider et à guider; de diriger et de créer, à l'aide de toutes les ressources et énergies à sa disposition, un consensus viable, juste et équitable pour chacun de ses partenaires.

La rencontre de Kingston n'était pas un but en soi. Elle se voulait et se veut toujours un nouveau départ, un exemple vivant du processus par lequel ce pays peut et devrait être gouverné. Elle constitue le symbole d'un engagement, l'engagement à ne jamais dicter ou exiger la mise en application de solutions qui ne rencontrent pas l'accord des partenaires visés; une contrainte semblable à celle qui constitue une des principales sources de notre malaise actuel.

Joe Clark,
Chef national,
Parti progressiste-conservateur
du Canada.



Déclaration de Kingston

Notre pays fait face à de nombreux problèmes, mais, nous avons résisté à la tentation de les discuter tous à la fois. Nous nous sommes concentrés plutôt sur les deux problèmes les plus urgents — la croissance économique et les relations inter-gouvernementales — qui doivent être réglés avant de pouvoir résoudre sérieusement nos autres problèmes nationaux. Il est important pour nous, en tant que progressistes-conservateurs, de développer notre compréhension collective de ces questions et de formuler une meilleure façon de construire le Canada.

La menace qui plane sur l'avenir de notre pays est réelle et immédiate. Mais en aucune façon ne se limite-t-elle à une seule province ou à un seul problème. Le Canada souffre de l'absence de tout sentiment de progrès économique partagé et d'une faille dans cet esprit d'association si essentiel à l'évolution de notre croissance et de notre développement. Ces problèmes ont des racines profondes et ils sont urgents. Nous convenons que ces défis ne sauraient être relevés par une simple réaffirmation du statu quo pas plus que par une scission de l'unité canadienne. Nous sommes déterminés à développer une alternative fraîche et nouvelle.

Notre système fédéral doit être modernisé de façon à reconnaître les réalités économiques et culturelles des années 1980. Nous sommes confiants que la grande majorité des Canadiens de chaque province et de chaque territoire appuiera une réforme du système fédéral comme étant la meilleure garantie de l'unité et de la croissance du Canada. C'est le but que nous nous sommes fixés.

Notre confiance dans la force fondamentale de l'économie canadienne est limitée par notre profonde inquiétude que cette économie fonctionne bien en deça de son potentiel. Les politiques économiques du gouvernement fédéral ont créé un climat d'incertitude plutôt qu'un climat de confiance et de croissance envers l'économie nationale. La marge entre le rendement et le potentiel de notre économie nationale est une dure épreuve pour beaucoup de Canadiens et un obstacle à la réalisation de l'égalité des chances au pays. Notre insistance pour de nouvelles politiques économiques est basée sur notre profonde conviction que le potentiel du Canada en est un particulièrement fort comparé aux nations du monde.

Un pays aussi vaste que le Canada doit avoir un gouvernement national fort et efficace, capable, entre autre, de diriger l'économie nationale et de garantir à chacun une égalité des chances. Un pays aussi diversifié que le Canada doit aussi compter avec des gouvernements provinciaux forts, capables de garantir le développement complet du potentiel économique et culturel propre à chaque province et à chaque région. Un pays jeune, avec autant de potentiel que le nôtre, a besoin d'un secteur privé fort qui encourage les individus à aller de l'avant et à construire.

Nous tous ici aujourd'hui, partageons cette même vision fondamentale de notre pays et nous sommes également d'accord sur plusieurs autres questions.

1. Nos problèmes les plus pressants sont de nature économique. Les taux d'inflation et de chômage sont déjà trop élevés et ils ne cessent de grimper. Le déclin de la valeur du dollar canadien rend encore plus dramatique l'urgence de reconquérir la confiance des investisseurs. Nous croyons que le système actuel de contrôle perd son efficacité dans la lutte contre l'inflation et qu'il contribue gravement au sentiment d'incertitude qui fait perdre au Canada quantité d'investissements. Une politique d'après-contrôles claire et précise devrait prendre effet immédiatement, après consultation avec les provinces, le monde des affaires et du travail et elle devrait inclure une certaine structure de surveillance. Durant la phase suivante, il est particulièrement important que les ententes salariales dans le secteur public n'excèdent pas les augmentations semblables dans l'industrie privée.

2. Nous avons un besoin urgent de mesures visant à stimuler une nouvelle croissance économique et la création d'emplois à travers le pays. Nous pressons le gouvernement fédéral de présenter le plus tôt possible un nouveau budget qui contiendrait des stimulants fiscaux visant à encourager la demande chez le consommateur et, de ce fait, combler le relâchement qu'accuse notre capacité de production. Nous sommes convaincus que la seule façon de générer des emplois permanents et la croissance économique, c'est de créer un climat dans lequel les petites et les grandes entreprises peuvent planifier et investir en toute confiance. Même si la création directe d'emplois est peut-être nécessaire immédiatement dans les régions où le chômage est plus intense, ces programmes devraient être en accord avec les priorités des provinces en matière de développement et contribuer à la création d'emplois permanents.

3. S'occuper des problèmes majeurs du Canada exige de la part du gouvernement fédéral, des attitudes complètement neuves, des attitudes qui vont bien au-delà d'une confiance dans des changements purement légaux à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Nous avons besoin d'un système constitutionnel réformé pour aider, au lieu d'entraver, le développement de solutions politiques acceptées. Nous sommes dédiés à ramener la constitution au pays afin de pouvoir en changer n'importe quelle partie sans devoir passer par le Parlement du Royaume Uni. Nous sommes assurés qu'un nouveau premier ministre progressiste-conservateur à Ottawa nous apporterait à la fois les nouvelles attitudes requises et la collaboration politique nécessaire entre tous les gouvernements provinciaux.

4. Le gouvernement fédéral doit être suffisamment fort financièrement pour influencer l'économie, réaliser l'égalité des chances et stimuler les secteurs sous-développés de l'économie. Mais, il y a moyen d'atteindre ces objectifs nationaux sans que le gouvernement fédéral ne se serve arbitrairement de son pouvoir de dépenser, comme il l'a fait si souvent au cours des dernières années, pour s'immiscer

dans des domaines de responsabilités provinciales. Nous sommes d'avis que ce pouvoir du fédéral doit être limité par la constitution afin qu'il ne soit jamais plus utilisé par Ottawa pour forcer la main des provinces dans des domaines que la constitution ne lui a jamais octroyés. Il est possible de le faire en précisant dans la constitution qu'aucune dépense fédérale ne peut être faite dans des domaines de juridiction exclusivement provinciale sans le consentement de la province ou des provinces directement en cause. Il ne serait pas possible non plus, d'utiliser les subventions conditionnelles pour imposer la présence du fédéral dans des domaines provinciaux.

5. Nous avons également besoin d'un engagement à une consultation annuelle entre les premiers ministres sur les politiques et les objectifs économiques et fiscaux. Nous devons remplacer le procédé actuel d'imposition des décisions fédérales sur ses partenaires provinciaux dans un véritable effort pour atteindre consensus et coopération sur les directions et les objectifs économiques communs.

6. Nous appuyons très fermement le principe de la péréquation et souhaitons le renforcer. Nul citoyen ne devrait être privé de chances équitables ou de services publics essentiels à cause de la disparité régionale. Ce principe de base devrait être intégralement et formellement respecté dans tout changement à la constitution.

7. Nous sommes prêts à étendre les secteurs de juridiction concurrente sur une base de coopération afin d'inclure le domaine du développement culturel.

8. Nous accordons notre appui au principe que, là où c'est faisable, les Canadiens devraient pouvoir obtenir les services de leur gouvernement fédéral et de ses organismes dans les deux langues officielles. Nous reconnaissons l'importance primordiale de l'éducation dans la poursuite d'objectifs linguistiques et culturels. Puisque l'éducation est de juridiction exclusivement provinciale, nous considérons que les engagements constructifs auxquels sont arrivés neuf des premiers ministres provinciaux, lors de leur réunion au Nouveau-Brunswick, représentent clairement l'approche la plus pratique en cette matière pour le moment.

9. Notre constitution doit étendre la juridiction exclusive des provinces sur les ressources naturelles pour inclure celles qui se trouvent dans leurs eaux territoriales.

10. Afin de s'assurer de la nature fédérale de certaines institutions canadiennes, les gouvernements provinciaux devraient être étroitement et formellement impliqués dans les nominations à la Cour Suprême du Canada et dans une certaine proportion des nominations au Sénat et à certains organismes comme la Commission Canadienne des Transports.

11. Dans leur démarche vers tout changement constitutionnel, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient examiner conjointement l'effet de la politique actuelle des transports, de la présente politique tarifaire et de

la politique fiscale sur la croissance régionale avec comme objectif la maximisation du potentiel industriel naturel de chaque région. Nous nous sommes engagés à trouver un système de transport qui n'avantage pas une région au détriment d'une autre. Nous avons besoin d'un système de transport qui stimule le développement et l'expansion de la croissance économique et des possibilités d'emplois là où le Canada en a le plus besoin, et qui soit libre des inconsistances et des injustices qui caractérisent notre actuelle structure de tarif de fret.

12. En résumé, nous voyons la constitution comme un moyen de faciliter la vie des canadiens et non pas de la leur compliquer. Elle devrait être la structure qui garantisse la croissance nationale, la coordination, le développement régional et la diversité. A l'intérieur de cette structure les gouvernements et les législatures responsables devraient travailler non pas comme des adversaires, mais comme les partenaires de l'édification d'un pays.

Même si les problèmes du Canada sont constitutionnels dans leur forme, leur racine est économique et culturelle. Leur solution exigera un esprit de coopération politique dont la manifestation est loin d'avoir été évidente à Ottawa au cours de la dernière décennie. Nous sommes convaincus qu'un authentique système fédéral est le meilleur moyen de développer l'incomparable potentiel économique et culturel de par tout le Canada. Nous travaillerons ensemble, avec les Canadiens de tous les coins du pays, pour atteindre cet objectif.

Nous avons besoin du support avoué de tous les Canadiens pour arriver à cette fin. Par dessus tout il faudra un leadership constructif et positif de la part du gouvernement fédéral à Ottawa: un leadership qui ne peut venir que d'un nouveau gouvernement débarrasse des vieux préjugés et libre de répondre aux nouvelles réalités du Canada. A titre de progressistes-conservateurs, nous nous sommes engagés à travailler ensemble pour doter notre pays de ce nouveau gouvernement fédéral.

Joe Clark
 Chef du parti
 Le parti progressiste-
 conservateur du Canada

Frank Moores
 Premier Ministre de Terre-neuve
 Richard Hatfield
 Premier Ministre du Nouveau-Brunswick

William Davis
 Premier Ministre de l' Ontario
 Peter Lougheed
 Premier Ministre de l' Alberta

à Kingston, Ontario le 16 septembre, 1977

ENGAGEMENT DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR VIS-A-VIS DES PERSONNES AGÉES DU CANADA

Lorsque M. Trudeau a été élu, les statistiques démographiques indiquaient déjà une augmentation marquée du nombre de personnes âgées au Canada. Depuis onze ans qu'il est au pouvoir, le Premier ministre a eu tout le temps voulu de planifier et de mettre en oeuvre des programmes efficaces pour les personnes âgées. Pourtant, tout ce qu'il a offert (le 27 avril, à Toronto) aux 2,1 millions de personnes âgées du Canada, c'est une simple politique qui prévoit plus de discussions et d'études sur leurs problèmes. Entre temps:

- un nombre croissant de Canadiens sont obligés malgré eux de prendre leur retraite à l'âge de 65 ans;
- une proportion importante de Canadiens n'est pas admissible au Régime de pension du Canada;
- l'inflation touche principalement des articles le plus souvent utilisés par les Canadiens âgés;
- les connaissances médicales propres aux problèmes des personnes âgées et les recherches à cet égard sont nettement insuffisantes;
- nombre de Canadiens âgés sont forcés de quitter leur maison et d'aller vivre dans des foyers pour personnes âgées.

L'engagement du Parti progressiste-conservateur envers les personnes âgées a deux volets:

1. encourager le maintien de leur contribution à la société canadienne, et
2. veiller à ce qu'au moment de leur retraite, elles soient en mesure de vivre dans une dignité et une sécurité bien méritées.

Retraite obligatoire

Le Parti progressiste-conservateur s'oppose à toute discrimination fondée sur un critère d'âge. Le gouvernement libéral a perpétué cette injustice dans sa législation en refusant aux personnes de plus de 65 ans la protection des dispositions sur l'emploi contenues dans la Loi sur les droits de la personne et en excluant ces gens du régime d'assurance-chômage. Le NPD continue d'appuyer la retraite obligatoire des Canadiens à l'âge de 65 ans.

1. Un gouvernement progressiste-conservateur mettra fin à la discrimination dont font l'objet les personnes âgées du Canada au chapitre des emplois et ce, dès son premier mandat. Il modifiera les droits canadiens de la personne et autres textes réglementaires afin que les Canadiens encore en mesure de travailler et désireux de le faire après 65 ans soient légalement protégés contre toute discrimination, dans tous les domaines relevant de la compétence fédérale.

2. Avant d'édicter cette législation, un gouvernement progressiste-conservateur consultera le secteur privé, les fonctionnaires et la population du Canada afin de résoudre toute difficulté éventuelle et de mettre au point un calendrier rationnel d'abolition de la retraite obligatoire.

Une fois terminée l'étude du Sénat concernant la politique sur l'âge de la retraite (présidée par le sénateur Croll), nous rédigerons un Livre blanc contenant les propositions du gouvernement. Ce document sera envoyé pour fins de discussion aux représentants syndicaux de la Fonction publique et du secteur privé ainsi qu'aux syndicats au sein du gouvernement fédéral. Il y aura ensuite création d'un comité parlementaire.

Sécurité économique

3. Un gouvernement progressiste-conservateur mettra immédiatement fin à la sinistre pratique du gouvernement national actuel qui coupe l'allocation au conjoint lors du décès de l'autre conjoint. Les Canadiens âgés de 60 à 64 ans dont le conjoint a plus de 65 ans sont maintenant admissibles à cette allocation et nous fournirons les 12 millions de dollars prévus qui sont nécessaires au maintien de l'allocation après le décès du conjoint le plus âgé.
4. Un gouvernement progressiste-conservateur cherchera à obtenir l'accord des provinces en vue de modifier le Régime de pensions du Canada afin de permettre la participation, directement ou en leur nom des conjoints qui sont maintenant exclus, y compris:
 - a) les conjoints travaillant à la maison;
 - b) les personnes qui ont quitté le travail temporairement afin de prendre soin d'enfants;
 - c) les conjoints travaillant dans une entreprise ou une exploitation agricole familiale.

Bien que ce principe fasse partie de la politique du Parti progressiste-conservateur depuis plusieurs années, le cabinet Trudeau s'est constamment refusé à reconnaître leur importance jusqu'à ce que la présente campagne électorale ne débute.

Services de santé

5. Un porte-parole de la communauté médicale du Canada a qualifié de parfait désastre la recherche menée dans le domaine de la gériatrie. Le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à consacrer 20 millions de dollars supplémentaires à la recherche médicale au Canada, dont 5 millions seront affectés chaque année à l'amélioration des recherches et de la formation relatives aux besoins médicaux des personnes âgées du Canada.

Cet engagement prévoit les éléments suivants:

- l'attribution de 75 bourses d'étude chaque année à des fins de recherche en gérontologie.
- le financement de cours sur le traitement des personnes âgées dans les 16 instituts médicaux du Canada;
- une augmentation de 2 à 5 du nombre des instituts médicaux offrant un programme de formation en poste de cinq ans en vue de former des experts en gériatrie.

Habitation

6. L'engagement du Parti progressiste-conservateur d'accorder une déduction d'impôt foncier pouvant atteindre jusqu'à \$1 000 se traduira pour de nombreuses personnes âgées par la possibilité de demeurer dans leur maison plutôt que par l'obligation de la vendre.
7. Nous croyons qu'il incombe aux gouvernements d'aider les personnes âgées à demeurer dans leur maison ou leur appartement, au sein de la communauté où elles résident, plutôt que de les obliger à vivre dans des foyers. Un gouvernement progressiste-conservateur offrira aux provinces 15 millions de dollars supplémentaires afin d'offrir des services de gériatrie à domicile.

DIFFUSION SUR RÉCEPTION
LE 6 MAI 1979

DÉCLARATION DE M. JOE CLARK, CHEF DU PARTI PROGRESSISTE-
CONSERVATEUR DU CANADA

VANCOUVER -- J'ai souligné, tout au long de la présente campagne, jusqu'à quel point un gouvernement national progressiste-conservateur serait déterminé à encourager et à aider les Canadiens à participer directement dans le développement de leur pays.

L'engagement du Parti progressiste-conservateur à l'égard du statut de la femme au Canada, que je rends public aujourd'hui, énonce notre plan d'action en vue d'assurer aux femmes du Canada la possibilité de participer et de contribuer, à part égale et entière, à ce développement.

Notre programme repose sur deux principes fondamentaux:

Premièrement, non seulement prévoyons-nous, nous sommes ravis par le fait que les femmes continueront de jouer un rôle de plus en plus important dans l'évolution du Canada. Par opposition au gouvernement Trudeau qui considère le rôle croissant des femmes comme un problème auquel il faut remédier, nous estimons que ce rôle constitue une force nationale majeure qu'il faut mettre à profit afin de concrétiser les énormes possibilités offertes par le Canada.

.....2

Deuxièmement, nous croyons que si le gouvernement fédéral veut promouvoir le statut de la femme, le meilleur moyen est de donner l'exemple. En inscrivant le principe de chance égale et entière dans une loi fédérale, nous pourrions encourager les autres gouvernements à affirmer tout aussi fermement ce principe. C'est en assurant que les femmes auront des chances d'emploi et d'avancement égales au sein de la Fonction publique fédérale que nous servirons de modèle véritable pour les autres employeurs, nos partenaires dans l'économie canadienne.

Diriger par l'exemple, voilà la clé de notre plan d'action.

Nous mettrons fin à la discrimination et nous encouragerons l'adoption de dispositions assurant l'égalité dans les lois fédérales relatives au régime d'impôt, au régime de pension du Canada, au crédit à la consommation et au statut des Indiennes.

Nous encouragerons l'avancement pour les femmes au sein de la Fonction publique fédérale en renforçant le rôle et le mandat de l'Office pour la promotion de la femme, en faisant preuve d'innovation en matière de politiques d'emploi de manière à reconnaître les besoins pratiques des employés en tant que parents et en étendant le rôle du Conseil consultatif afin d'assurer une représentation adéquate des femmes au sein des conseils et commissions du gouvernement fédéral.

Nous convoquerons nos principaux partenaires de l'économie -- les provinces, les syndicats et les dirigeants d'entreprises -- dans le but d'élaborer des politiques coordonnées à long terme de manière à assurer qu'à l'avenir, les emplois, la formation et les conditions de travail tiendront autant compte des besoins et des aspirations des femmes que des hommes.

.....3

Les femmes ont, tout au long de notre histoire, grandement contribué à notre développement national. Le défi à relever maintenant, devant l'évolution de notre société, c'est de nous assurer que nos politiques et nos institutions évolueront également afin que les femmes puissent jouer le rôle qui leur revient dans le façonnement de notre avenir national.

Nous nous engageons à relever ce défi.

L'ENGAGEMENT DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU CANADA SUR LE STATUT DE LA FEMME AU CANADA

L'engagement fondamental du Parti progressiste-conservateur est de contribuer à créer une société canadienne où les femmes et les hommes, en tant qu'êtres égaux, auront l'entière possibilité de réaliser leurs aspirations personnelles et de contribuer à l'avenir de notre pays.

Tandis que les efforts récents faits par le gouvernement et par le secteur privé ont amélioré le statut des femmes canadiennes, nous reconnaissons que le gouvernement fédéral continue de tolérer de sérieuses inégalités dans ses propres tactiques d'emploi et à l'intérieur des lois du Canada. Un gouvernement progressiste-conservateur dirigé par Joe Clark rétablira concrètement l'égalité dans tous les secteurs relevant de la compétence fédérale et changera la terne image du gouvernement en un véritable modèle d'accès à l'emploi aux yeux du Canada et même du monde entier.

Les politiques suivantes formeront la base du plan d'action du Parti progressiste-conservateur afin de promouvoir le statut de la femme canadienne durant notre première année au pouvoir.

EMPLOI GOUVERNEMENTAL

Nous croyons que la mesure la plus efficace à la disposition du gouvernement fédéral est de procéder par l'exemple, c'est-à-dire de faire en sorte que ses propres politiques et tactiques offrent un modèle positif et efficace d'égalité d'opportunité pour tous les employeurs. Cela sera notre première priorité.

1. Un gouvernement progressiste-conservateur donnera à l'Office pour la promotion de la femme de la Commission de la Fonction publique plus d'indépendance et plus de pouvoirs pour transformer les engagements verbaux du gouvernement en de véritables programmes d'action positifs à l'intérieur de la Fonction publique fédérale. A cette fin l'Office aura le pouvoir:

--d'exiger, tout en apportant son concours, que chaque ministère ou organisme fédéral mette en oeuvre les programmes nécessaires pour atteindre, d'ici 10 ans, l'égalité de statut et de revenu entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique fédérale;

--d'agir à titre d'ombudspersonne dans les cas particuliers où la promotion ou encore l'admissibilité à des programmes d'avancement professionnel aura été refusé pour des raisons présumées de discrimination sexuelle;

--de surveiller et recommander des changements dans les échelles de rémunération de la fonction publique de façon à ce que le principe du bill sur les droits de la personne reflétant "Salaire égal pour travail égal" soit effectivement appliqué à l'intérieur des institutions fédérales.

--de rédiger à chaque année à l'intention du Parlement un rapport sur les progrès réalisés par les ministères et organismes gouvernementaux vis-à-vis leurs propres objectifs de "chance égale" et sur les modifications qui peuvent être nécessaires dans les lois ou règlements de la fonction publique pour faire des "chances égales" une réalité.

2. Un gouvernement progressiste-conservateur donnera le ton comme employeur modèle en faisant des expériences nouvelles au chapitre des conditions de travail en vue de mieux répondre aux besoins des parents. En consultation avec les représentants des employés de la fonction publique, nous établirons un programme pour que l'on ait les services nécessaires, lorsque requis, pour que nous puissions avoir des garderies dans les édifices gouvernementaux. Nous ferons l'essai sur plus grande échelle, du travail à temps partiel et des horaires variables pendant la semaine de travail. Lorsque ce sera possible, nous accorderons à des employés la possibilité de prolonger un congé afin de prendre soin de jeunes enfants ou de passer plus de temps avec des enfants d'âge scolaire pendant les vacances d'été. Nous partagerons notre expérience innovatrice dans ces secteurs avec d'autres employeurs et en consultation avec le monde ouvrier et avec des représentants de l'entreprise privée, nous examinerons la possibilité de stimulants fiscaux ou autres stimulants pour encourager les employeurs privés à fournir des services semblables.
3. Un gouvernement progressiste-conservateur tirera avantageusement partie de son objectif déclaré de réduire les effectifs de la fonction publique fédérale grâce à leur érosion naturelle, sur une période de trois ans. Les programmes d'avancement professionnel et de perfectionnement seront mis au point de manière à permettre aux femmes d'accéder plus rapidement à des postes supérieurs grâce à notre programme de promotion interne durant cette période. L'usure naturelle des effectifs ne portera pas atteinte à la possibilité d'environ 1 000 personnes de retourner au travail après avoir quitté la Fonction publique pendant un an pour des raisons familiales.

4. Un gouvernement progressiste-conservateur donnera au Conseil consultatif sur le Statut de la femme la responsabilité première de recommander des femmes pour des positions à chaque commission et conseil du gouvernement fédéral et pour maintenir une banque de nom de femmes susceptibles de remplir de tels postes. En 1975, seulement 13% des nominations par arrêté en conseil sont allées à des femmes. Notre engagement n'est pas seulement d'augmenter de façon significative ce nombre mais de fournir une responsabilité première pour les nominations à l'extérieur du bureau du Premier ministre afin de réduire la nature partisane du système actuel.

POSSIBILITÉS ÉGALES D'EMPLOI

5. Un gouvernement progressiste-conservateur accordera de nouveau les fonds nécessaires (\$3 millions) à la poursuite des Programmes d'extension pour les femmes de la Commission de l'emploi, fonds que les libéraux avaient coupés. Nous croyons fermement que les femmes qui ont passé une bonne partie de leur vie à élever leur famille plutôt qu'à se lancer dans une carrière personnelle méritent plus que d'être traitées du revers de la main par le gouvernement central, surtout si plus tard dans leur vie elles désirent améliorer leur sécurité économique et contribuer davantage à la société dans le cadre d'un emploi rémunéré.
6. Un gouvernement progressiste-conservateur convoquera une série de conférence auxquelles participeront des syndicats, des chefs de l'industrie et de l'enseignement ainsi que les gouvernements provinciaux afin de recommander des solutions concrètes et des mesures à long terme qui permettront d'offrir aux femmes du Canada de futurs emplois, des programmes de formation et des conditions de travail aussi appropriées à leurs besoins et à leurs aspirations que pour les hommes.

L'économie canadienne doit être réexaminée en profondeur afin de tirer le meilleur parti de la participation accrue des travailleuses. La semaine normale de travail et les dispositions sur les congés ont été établies en réponse aux besoins d'une force ouvrière surtout masculine qui n'avait pratiquement aucune responsabilité quant à l'éducation des enfants. Le principe de l'ancienneté que l'on retrouve dans de nombreuses occupations restreint les possibilités d'une femme nouvellement arrivée sur le marché du travail qui a cependant vingt ans d'expérience dans la gestion d'un foyer. La majorité des femmes qui travaillent n'ont aucune garantie de retrouver leur emploi après une grossesse. Les programmes d'orientation et de formation dispensés à partir du niveau d'étude secondaire continuent de confiner les femmes dans des catégories d'emploi et d'aptitudes professionnelles traditionnellement "féminines".

Un gouvernement progressiste-conservateur n'imposera aucun changement aux secteurs privé et de l'enseignement afin de refléter la composition changeante de la population active du Canada. Le Parti croit cependant que le gouvernement national a la responsabilité de jouer le rôle de chef de file dans ce domaine.

7. Un gouvernement progressiste-conservateur modifiera la Loi sur l'impôt sur le revenu afin que les propriétaires d'exploitation agricole et d'entreprise familiale non constituée en société puissent déduire, au titre de dépenses d'affaires légitimes, les salaires payés à l'épouse, tout comme c'est le cas pour les entreprises constituées en société.
8. Les 180 000 femmes qui sont âgées de moins de 25 ans et qui ne peuvent pas trouver de travail pourront également profiter du programme d'emploi de la jeunesse qu'un gouvernement progressiste-conservateur établira dans le contexte du Secrétariat d'emploi pour la jeunesse. Accessible à tous les jeunes Canadiens qui sont incapables de se trouver un emploi durant une période de temps raisonnable, le programme mis de l'avant par le Parti progressiste-conservateur créera au moins 120 000 emplois par année dans le secteur privé.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

9. Un gouvernement progressiste-conservateur, contrairement aux Libéraux, continuera de verser l'allocation au conjoint (pension de la sécurité de la vieillesse reçue par les conjoints âgés de 60 à 64 ans) après le décès de l'autre conjoint.
10. Un gouvernement progressiste-conservateur cherchera à obtenir l'accord des provinces en vue de modifier le Régime de pension du Canada et de permettre le versement de cotisations, à titre d'employé à son propre compte, par le conjoint travaillant à la maison ou en son nom, et ce, même pour une personne qui quitte le travail temporairement pour prendre soin de jeunes enfants. Les modifications que le Parti progressiste-conservateur propose d'apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu en vue de permettre la déduction des salaires des conjoints travaillant dans une entreprise ou une exploitation agricole familiale se traduira par l'admissibilité de ces conjoints au Régime de pension du Canada.

DISCRIMINATION

11. Un gouvernement progressiste-conservateur révisera et, au besoin, modifiera la législation fédérale sur les sociétés de la Couronne (Air Canada) et les banques à charte afin que les femmes, particulièrement les femmes mariées, ne fassent l'objet d'aucune discrimination lorsqu'elles désirent obtenir un crédit.
12. Un gouvernement progressiste-conservateur s'occupera de façon efficace du statut des femmes indiennes, selon les lois du Canada. La législation du gouvernement libéral établissant la Commission canadienne des droits de la personne exclue les femmes indiennes sur les réserves tandis que la loi sur les Indiens fait preuve de discrimination contre les femmes en matière de propriété. Comme premier pas nous demanderons à la Fraternité nationale des Indiens d'accélérer dramatiquement le processus de préparation d'une nouvelle loi sur les Indiens, incluant des dispositions ayant trait au statut des femmes indiennes, pour étude par le gouvernement et le Parlement. En même temps nous amènerons les autres parties concernées dans une discussion pour chercher des politiques mutuellement acceptables qui mettront fin à la discrimination légale contre les femmes indiennes tout en assurant que l'intégrité essentielle du peuple indien est préservée et reconnue selon la loi des Indiens.
13. Un gouvernement progressiste-conservateur suspendra ou refusera la négociation de contrats avec des entreprises privées trouvées coupables de violation des règlements provinciaux ou fédéraux sur les droits de la personne et qui n'ont pas fait la preuve devant l'organisme approprié que ces pratiques répréhensibles ont cessé. Nous demanderons en outre que la Commission canadienne sur les droits de la personne révise ses règlements sur la discrimination sexuelle au travail afin de prévoir des exemptions plus précises aux règlements.
14. Les modifications apportées par le gouvernement à l'admissibilité à l'assurance-chômage constituent d'importantes discriminations à l'endroit des femmes tout en réduisant les avantages dont peuvent bénéficier certaines personnes, notamment les parents seuls. Le Parti progressiste-conservateur s'est rigoureusement opposé à l'injustice dont faisait preuve l'approche libérale lorsque les modifications de la Commission de l'assurance-chômage ont été présentées au Parlement, en 1978. La solution que propose le Parti progressiste-conservateur vise à maintenir les critères d'admissibilité actuels à l'intention des travailleurs à temps partiel et saisonniers qui sont, dans une très grande mesure, des femmes ainsi qu'à maintenir le niveau actuel des avantages à l'endroit des hommes et des femmes qui ont des personnes à charge.

La révision globale de l'assurance-chômage promise par le Parti progressiste-conservateur tiendra également compte des nombreuses plaintes formulées par des femmes à l'endroit des décisions de la Commission eu égard aux avantages relatifs à la maternité.

ÉTABLISSEMENT DE POLITIQUES

15. Le gouvernement ignore trop souvent l'avis du Conseil consultatif sur la condition de la femme. Ce fut tout récemment le cas des modifications apportées à la politique sur l'assurance-chômage. Nous améliorerons d'abord la crédibilité du Conseil en demandant que des femmes membres d'organismes nationaux soient nommées au sein du Conseil. Nous veillerons en outre à ce que le Conseil signale directement au Parlement toute législation ou toute absence de législation qu'il juge importante pour le statut de la femme canadienne.
16. La Loi sur la liberté d'information présentée par le Parti progressiste-conservateur veillera à ce que pratiquement tous les rapports et toutes les études du gouvernement fédéral, particulièrement celles préparées par le Bureau du coordonnateur sur le statut de la femme, puissent être consultés par le public et par le Parlement.

1979 Tribune

1979



QUEEN'S UNIVERSITY
EDMONTON, ALBERTA, CANADA T6A 9G9

New Leadership for Canada

¹³² "There is no higher calling than service to one's country. But the country must support the people who have decided to serve."¹³⁴ For the past eleven years, we have had government under Pierre Trudeau which has constantly told our professionals what to do, without providing the tools for the task.

¹³⁵ A Progressive Conservative government under my leadership would not assign responsibilities to the Armed Forces without providing the means to do those jobs.

¹³⁶ I know that those people who are in the service of their country must have faith in their government.

¹³⁷ I intend to restore that faith, so that we can all again work towards realizing the potential and greatness of our country. Together we can again build a pride in Canada and those who serve her.

¹³⁸ To do this I urge you to support your Progressive Conservative candidate so that, together, we can reach the potential we all know is ours."

Joe Clark
March 22, 1979.



Defense and External

- ¹⁴⁰ The Trudeau Government has frittered away Canada's international prestige and has raised serious doubts that this nation is serious about honoring such international commitments.
- ¹⁴¹ The Trudeau Government has downgraded the country's reputation in the field of world peace.
- ¹⁴² The Trudeau Government has made life difficult, often impossible, for those Canadians who defend Canada's interests, and her security.
- ¹⁴³ The Progressive Conservative Party is committed to restore mutual respect and confidence between these people and their government.
- ¹⁴⁴ This respect will come from clearly stated convictions and competent leadership.
- ¹⁴⁵ Canada's external policy must reflect our domestic concerns.
- ¹⁴⁶ Our aim must be to maintain internal security and global peace.
- ¹⁴⁷ Our external policy must reflect the character, values and ideals of all Canadians.
- ¹⁴⁸ "Our liberty is diminished unless it is part of a process by which liberty is extended to all men and women everywhere"
- Jon Clark, M.P.
- ¹⁴⁹ Progressive Conservative policies are founded on the unwavering belief that we can make a significant contribution to preserving peace while helping to build a better world.
- ¹⁵⁰ Canada now plays a much less useful and productive role in the Western Alliance than it did even ten years ago.
- ¹⁵¹ Our defence forces are under-manned, under-equipped and over-committed.

¹⁵² "It is going to take... about ten years before we are back where we were ten years ago in terms of quality."

¹⁵³ We need more people in the armed forces today just to do the tasks that we have been handed to do."

Admiral R. H. Falls
Chief, Defence Staff
February 23, 1979.

¹⁵⁴ Our immediate goal will be to increase manpower from the present 79,000 to 83,000 - 85,000.

We will
role of
We will
Our in
12
We will
We will
needs
be the
We will
review
our re
service
We will
needs
operat
We will
stabil
We will
and the
NATO
Canad
and the
be con
We will
and the

These
sive Co
immed
We bel
We bel
NATO
We bel
and pla
about 1



Defense and External

¹⁵⁶ The Trudeau Government has trampled away Canada's international prestige and has raised serious doubts that this nation is serious about honoring such international commitments.

The Trudeau Government has downgraded the country's reputation in the field of world peace.

The Trudeau Government has made it difficult, often impossible, for those Canadians who defend Canada's interests, and her security.

The Progressive Conservative Party is committed to restore mutual respect and confidence between these people and their government.

This respect will come from clearly stated convictions and competent leadership.

Canada's external policy must reflect our domestic concerns.

Our aim must be to maintain internal security and global peace.

Our external policy must reflect the character, values and ideals of all Canadians.

“ Our liberty is diminished unless it is part of a process by which liberty is extended to all men and women everywhere ”

Joe Clark, M.P.

Progressive Conservative policies are founded on the unwavering belief that we can make a significant contribution in preserving peace while helping to build a better world.

Canada now plays a much less useful and productive role in the Western Alliance than it did even ten years ago.

Our defence forces are under manned, under equipped and over committed.

“ It is going to take . . . about ten years before we are back where we were ten years ago in terms of quality.

We need more people in the armed forces today just to do the tasks that we have been handed to do. ”

Admiral R. H. Falls
Chief, Defence Staff
February 23, 1979.

Our immediate goal will be to increase manpower from the present 79,000 to 83,000 - 85,000.

¹⁵⁵ We will attach new emphasis and immediacy to the role of the reserves.

¹⁵⁶ We will move swiftly to bridge the obsolescence gap.

¹⁵⁷ Our immediate goal, over the first five years, is an average 12% capital increases for equipment and re-equipment.

¹⁵⁸ We will accelerate the ship replacement program.

¹⁵⁹ We will view military bases on the dual criteria of necessity and good management. Bases will neither be opened or closed for local political expediency.

¹⁶⁰ We will launch an immediate all-encompassing review of unification. The time has come to assess our experience with unification, and its effect on service morale and efficiency.

¹⁶¹ We will improve the capability of and provide the necessary equipment for a modern search and rescue operation.

¹⁶² We will bring our existing forces in Europe up to strength and re-equip them.

¹⁶³ We will review and upgrade our military and foreign aid commitments, particularly our commitments to NATO.

¹⁶⁴ Canadian military personnel should enjoy salaries and pensions fully equivalent to and linked to public service salaries and pensions.

¹⁶⁵ We believe military personnel are entitled to a better and fairer deal than they have been getting.

¹⁶⁶ “ . . . on the basis of government calculations there should be a surplus of \$50 million a year (armed services pension fund), sufficient to pay pensions and indexation.

¹⁶⁷ “ If the government had invested these funds, even in its own bonds, a totally self-sustaining pension fund would have been created. The interest available each year is more than enough to meet pension claims, including indexation. ”

Allan McKinnon, M.P.
February 12, 1979.

¹⁶⁸ These are but some of the commitments a Progressive Conservative Government will undertake immediately.

¹⁶⁹ We believe in a strong and united Canada.

¹⁷⁰ We believe Canada should remain strong within NATO and NORAD.

¹⁷¹ We believe that Canada must stand with its friends and play our full part to ensure peace and bring about better solutions to global human problems.

"if it's just a job you want, my heart does not bleed for you."

.... Trudeau

²⁵² The unemployment statistics in this country are a disgrace.

²⁵³ Canada's unemployment rate is the highest in the industrialized world. Latest available international comparisons show that Canada's 8.4% unemployment rate in the third quarter of 1978 compared poorly to Japan (2.5%), France (5.8%), and Germany (3.7%).

TRUDEAU SATISFIED:

²⁵⁵ Prime Minister Trudeau views Canadian economic performance as that of a "healthy country in a difficult world". And yet in 1978, the average rate of inflation was 9% and the average rate of unemployment was 8.4%. By suggesting that such high rates of unemployment and inflation are signs of a healthy economy, Trudeau reveals his inability to comprehend the seriousness of the current economic situation.

²⁵⁸ In 1974, Mr. Trudeau promised "a job for every Canadian who wants one." Last winter, there were 30 people looking for every available job.

²⁵⁹ During the second week of this campaign, Mr. Trudeau told an audience in Cape Breton that "Dollars and jobs are not all that important for human beings."

²⁵⁹ The unemployment rate in Cape Breton is just under 20%.

INVESTMENT BACKWATER:

²¹² Since 1974, more than \$3.2 billion of direct investment capital has left Canada. Foreigners are showing less interest in investing in Canada. Canadians are showing much more interest in investing in other countries. The net result is that fewer plants are being built in Canada.

²¹⁵ There are fewer jobs for construction workers and fewer jobs for workers in plants that have not been built.

²¹⁶ Canada has become an investment backwater.

THE TRUDEAU LEGACY:

²⁹⁷ Trudeau's attacks on the free enterprise system, his interventions into the economy, and his desire to regulate every aspect of our lives have destroyed business confidence in the ability to be profitable in Canada.



²⁵⁸ "...you have a government in Ottawa that seems to say unemployment is good for people because it will teach them to be less demanding in future." *Toronto Star 8/12/77*

²⁹⁹ We believe that the answer to unemployment lies in the creation of long-term, permanent private sector job creation, not in short-term government make-work projects.

DATE _____

Joe Clark

YOUTH UNEMPLOYMENT— A national disgrace

³⁰⁰ Canada's youth make up 1/4 of the labour force but 1/2 the unemployed.³⁰¹ In Quebec, almost 20% of young people are unemployed.

³⁰² Last September, almost 20% of those who had finished school in the spring were still looking for work.

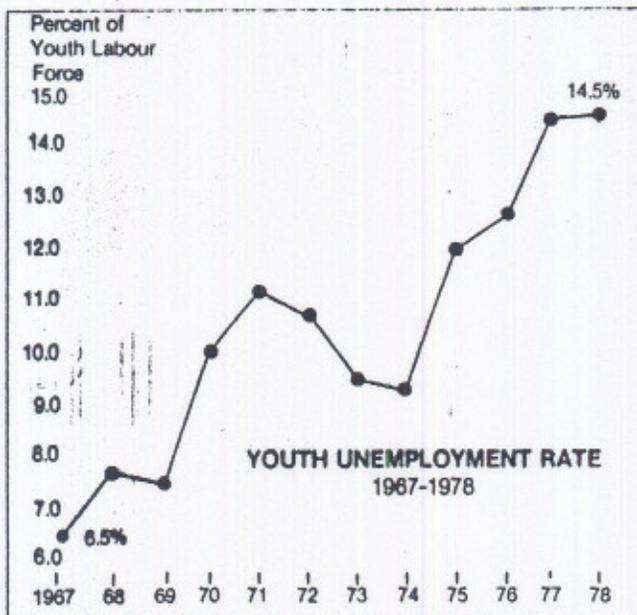
³⁰³ This year will be even more frustrating for the hundreds of thousands of students finishing their studies and looking for permanent jobs.

³⁰⁴ Canada can't afford to let those students be discouraged at such a young age - the energy and potential they have to put to work should not be wasted.



³¹⁰ Governments are beginning to understand the social strains which are likely to result if a large portion of the country's young people are to be thrown in the labour market each year with no prospects for useful employment.³¹¹ The attitudes of frustration, dependency and hopelessness that the situation creates could only turn into a social time bomb.

Montreal Star July 13, 1977



A PC government led by Joe Clark

- ³¹² Young people in Canada don't need and don't want short-term, make-work projects.³¹³ They want permanent, meaningful employment that will enable them to contribute to the development of Canada.
- ³¹⁴ A PC government is committed to more employment for young people through job creation in the private sector.³¹⁵ Tax policies that encourage consumer spending and new investments will naturally lead to new jobs, thus helping new, young entrants to the labour force. (see page 4)

The figures tell the story....

³⁰⁵ The unemployment rate for women is two percentage points higher than the unemployment rate for men.³⁰⁶ For example, women's unemployment in 1978 averaged 9.6%, compared to 7.6% for men.

³⁰⁷ In real terms, the number of unemployed persons in the Atlantic region has TRIPLED since the Trudeau government took office.

³⁰⁸ The 300,000 Quebecers who are out of work today might be expected to be a little more enthusiastic about federalism if they had a job.

³⁰⁹ Quebec and Atlantic Canada account for 46% of Canada's total unemployment but have only 36% of the total population — one-third of the nation has one-half of the nation's unemployed.

³¹⁶ "It is a myth to say unemployment is not serious because many of the unemployed are only secondary earners.³¹⁷ By ignoring youth, the government sows seeds of social discontent. By ignoring women, the government forgets the economic realities of family life in the 1970's... Over half of the unemployed are breadwinners or individuals living alone.³¹⁸ To talk of unemployment in only economic terms is to ignore the serious social effects."

FROM A PC CAUCUS TASK FORCE REPORT ON UNEMPLOYMENT

³²¹ "If you don't like it here, you should find a country where they could use university graduates."

Trudeau

322 "The PC Party believes that the solution to unemployment in Canada lies in taking immediate steps to stimulate the private sector, and not in government make-work programs."

James McGrath, MP

INDUSTRIAL PRODUCTIVITY:

323 Our trade deficit in manufactured goods has climbed to \$12 billion. That equals 850,000 jobs lost to Canadians.

324 The Science Council says we're being "de-industrialized". A recent study of technical innovation in 10 western countries showed that Canada finished dead last.

327 There are 23,000 fewer jobs in manufacturing than there were 4 years ago. We're going backwards.

• 328 Our policies of tax cuts for individuals are aimed at stimulating consumer spending and creating jobs.

• 329 Our corporate tax measures are aimed at: assisting slow-growth regions; stimulating research and development by Canadian companies; encouraging investment in Canada and creating jobs. (see page 4)

THE AUTO PACT:

330 The auto industry is directly or indirectly responsible for one out of every six jobs in Ontario.

331 Canada has not been getting its fair share of the parts sector and, as a result, has lost \$1 billion in investment and 25,000 jobs.

• 332 A PC government will actively use a duty remission scheme to strengthen and expand the independent Canadian-owned parts industry.

ENERGY:

333 Our dependence on foreign oil is increasing. The Trudeau government looks toward oil rationing, although we have enough energy in Canada to meet our needs. But almost nothing is being done to explore and develop new supplies.

• 335 A PC government will make Canada self-sufficient in energy by 1990 - a competitive advantage which will create jobs.

• 336 A PC government will develop the tar sands and heavy oil.

• 337 A PC government will construct a gas pipeline from Montreal to Quebec City and the East.

SMALL BUSINESS:

338 Small business accounts for more than one-half of all employment in Canada.

339 But, small business has borne the brunt of the Trudeau government's economic mismanagement. More than 18,000 small businesses have gone bankrupt in the last four years.

• 341 The PC Party's tax policies, research and development program and regional policies are all strongly oriented to small business.

MARINE INDUSTRY:

342 \$710 million is going to the Atlantic Province for Unemployment Insurance payments and industrial incentives to create jobs.

343 A few years ago, the Halifax shipyards employed more than 1,800 men; today 168 men are employed.

344 The shipbuilding industry in Atlantic Canada could supply Canadian needs. Yet we lease ferries from Scandinavia and buy tankers from Korea.

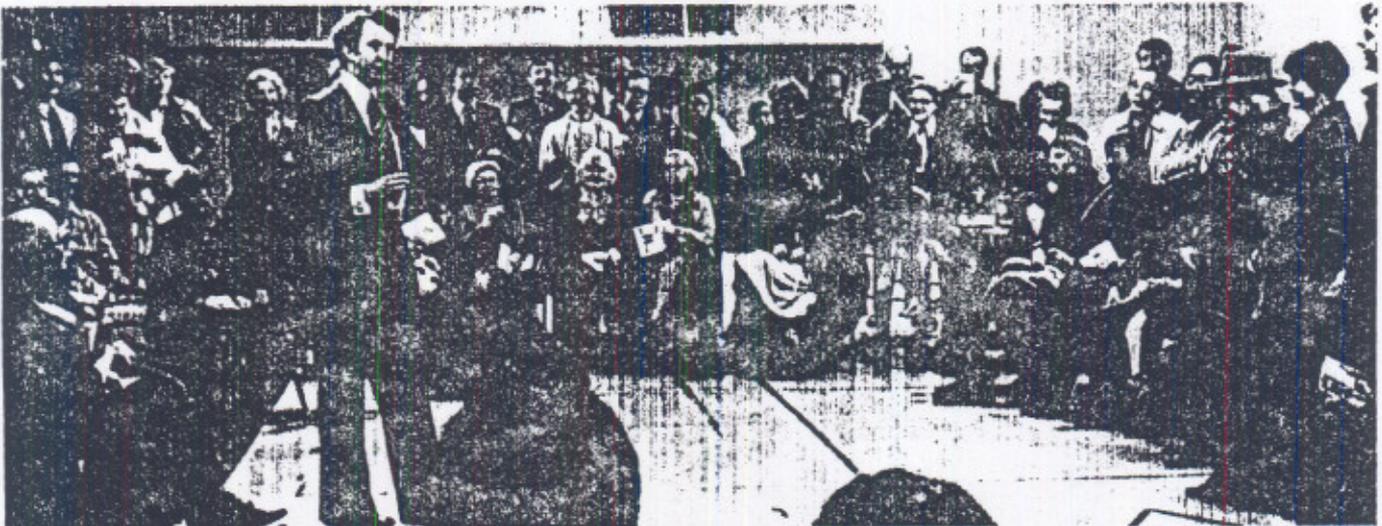
• 345 A PC government will revive a merchant marine in Canada and establish a program to completely rebuild the existing fishing fleet over the next few years.

UNEMPLOYMENT INSURANCE:

346 Virtually all U.I. money is used to pay unemployed individuals. Only 1% is used to create employment.

347 Clearly, this is a wasteful use of funds that could be used to put Canadians back to work.

• 348 A PC government will redirect U.I. funds to help employers create new and permanent jobs which would give on-site training to unemployed Canadians.



349 In the past three years, Joe Clark has been criss-crossing the country talking to Canadians about our economic problems.

350 The new Progressive Conservative government will set as a priority the planning of a national development strategy for Canada. Joe Clark is committed to calling together representatives of business, labour and government as soon as he takes office to help chart the course for the 1980's.

³⁵⁴ Increased consumer spending will allow Canadian industry to produce more goods and higher production naturally means more jobs. As industry produces more, business investment will increase, thus creating more jobs.

³⁵⁶ To put money back into the hands of the consumer, a

- Cut federal personal income taxes for middle and lower-middle income Canadians by at least \$2 billion - a \$300 saving for the average Canadian.
- ³⁵⁷ Allow some mortgage interest and property tax deductions from income tax over a 4-year phase in period. The new construction that these measures will stimulate will create 100,000 jobs in the construction industry.
- ³⁵⁹ Begin to reduce the 9% federal sales tax levied at the manufacturer's level of production on goods such as building materials.

CORPORATE TAX MEASURES

³⁶⁰ Although unemployment is a national crisis, its greatest burden is borne by the five Eastern provinces and by young people entering the labour force. Tax policies selectively applied can assist less developed regions, and help new entrants to the labour force find jobs.

³⁶¹ Offer tax of insurance contracts to companies locate in slower-growth regions.

- ³⁶³ Increase tax credits and offer special tax incentives for research and development by Canadian companies. Such credits would be on a sliding scale, with the greatest benefit in areas of high unemployment.
- ³⁶⁶ Continue to offer temporary employment tax credits for new job creation. In addition to helping reduce national unemployment, in the future these tax credits can be used to reduce youth unemployment and unemployment in particular regions.
- ³⁶⁷ Allow for inflation in inventory accounting.

MEASURES TO ENCOURAGE INVESTMENT

³⁶⁸ Investment is an important element in job creation and economic expansion.

³⁶⁹ To encourage Canadians to supply the capital required in starting new businesses and expanding existing ones, a PC government will:

- Offer a tax credit up to a maximum of \$5,000 a year to individuals investing in a Canadian small business.
- ³⁷⁰ Index capital gains tax against inflation.
- ³⁷¹ Abolish capital gains tax on the sale of publicly-traded common shares of Canadian-owned companies.

³⁷² Obviously, the unemployment problem isn't going to go away quickly, no matter what is done. ³⁷³ But the tried approach of new spending won't wash any more and it's time for tax-oriented policies, as distinct from big spending, to get new jobs going.

Financial Post, July 1977

